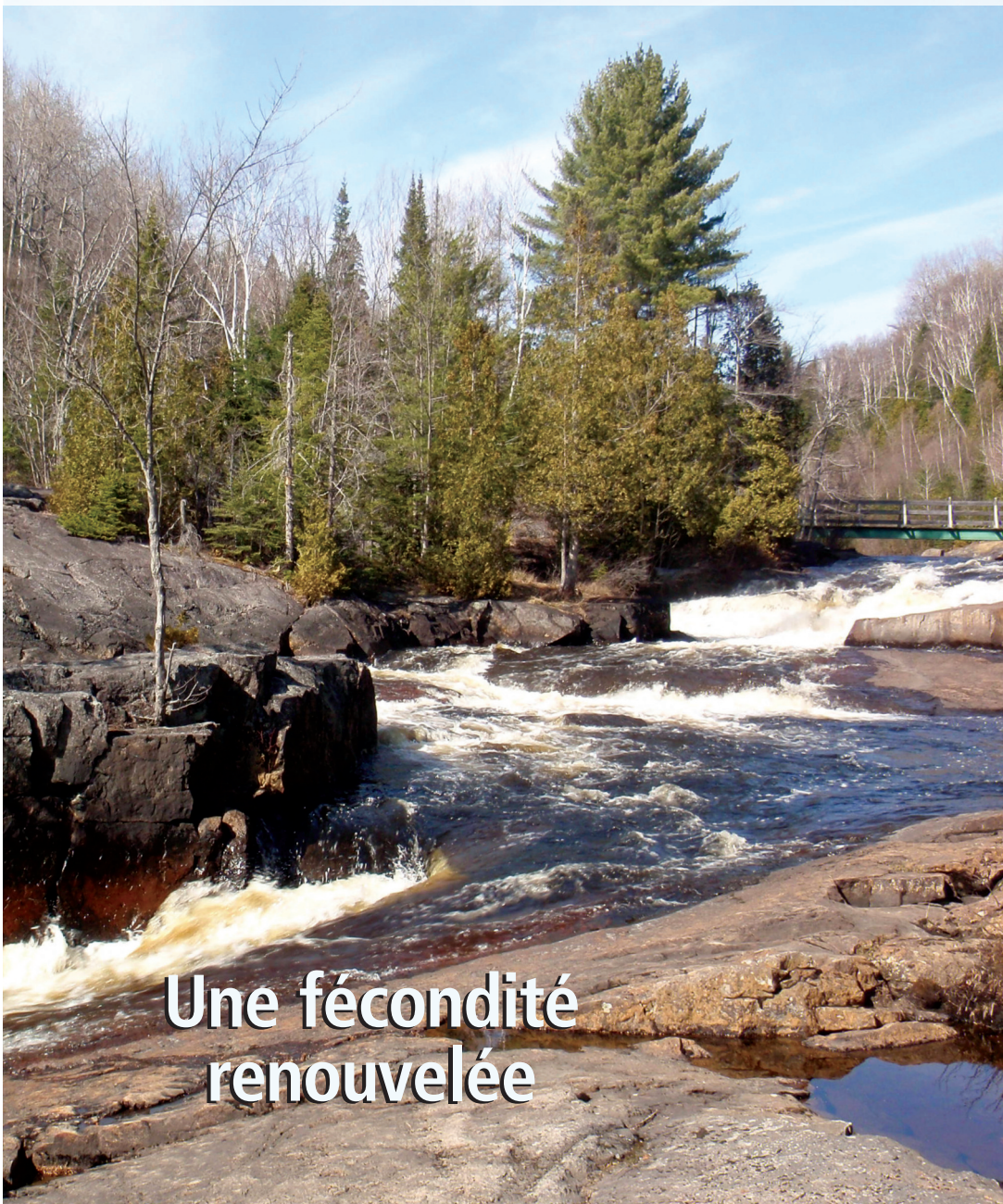


EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Vol. 73 • no 2

Mars – avril 2015



Une fécondité
renouvelée

Petites Sœurs de l'Assomption



La Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption, fondée par le père Étienne Pernet et Antoinette Fage à Paris, en 1865, fête cette année son 150^e anniversaire de fondation. Les Petites Sœurs sont présentes au Canada depuis 1933. Elles ont œuvré dans les milieux défavorisés, en portant une attention particulière à la famille.

Direction : Pierre Cardinal

Secrétariat : Danielle Laliberté

Comité de rédaction

Pierre Cardinal

Ghislain Cossette, s.s.s.

Mireille Éthier, laïque associée

Denise Gagné, s.s.c.m.

Marie-Paule Malenfant, institut séculier

Yvon Pomerleau, o.p.

Serge Vallée, c.c.n.

Conception graphique : Lan Lephon

Aide logistique : Marthe Moreau, p.s.a.

Impression : Imprimerie Lemire

Expédition : Ateliers TAQ

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-7213

Membre de l'Association des médias catholiques et œcuméniques (AMéCO)

Numéro d'enregistrement comme organisme de bienfaisance : 14135 0025 RR0001

Canada Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Crédits photographiques

Pierre Cardinal : couverture et p. 58
(Parc de la Doncaster), p. 60, 93

Archives NDA : p. 61

Archives SGM : p. 66, 68

Daniel Abel | Photographe : p. 71, 72, 74

Archives SSJ : p. 76

Le Piolet : p. 77

Olivier Gimeno : p. 78

Archives SASMAD : p. 80

Archives CSC : p. 93, 94

Centre Manrèse : p. 102

Raymonda : p. 107

EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

1942-2006 – Revue publiée sous le nom
La vie des communautés religieuses

Administration et secrétariat

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 1B6

Téléphone : 514 523-4808

Courriel : revue@ensonnom.org

www.ensonnom.org

Convention de la Poste-publications N° 40011751.
Retourner toute correspondance ne pouvant pas être livrée au Canada au

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal (Québec) CANADA H3T 1B6

Abonnements

La revue paraît cinq fois par année

EN SON NOM
Vie consacrée aujourd'hui

JE VEUX M'ABONNER !

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Pays : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

- congrégation religieuse
 institut séculier
 personne associée
 autre (préciser) _____

Paiement :

- régulier
 soutien

Un don à la revue ?

don _____ \$

Seuls les dons sont admissibles à un reçu pour fin d'impôt.

Numéro d'enregistrement : 14135 0025 RR0001

Retourner avec votre paiement à :

Revue EN SON NOM
2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) CANADA H3T 1B6

Tarifs

Canada et États-Unis
 surface : 35 \$ soutien : 45 \$
 à l'unité : 7 \$ (plus frais de poste)

Outre-mer
 surface : 50 \$ / 35 €

TPS 141050025 – TVQ 1019014190
 (les taxes sont incluses)

France

Librairie Saint-Paul
 28 bis, cours d'Estienne d'Orves
 13001 Marseille FRANCE
 marseille@librairiestpaul.fr

Belgique

Les Éditions Fidélité
 a/s Evelyne Bultot
 7, rue Blondeau
 BE-5000 Namur BELGIQUE

Liban

Librairie orientale
 B.P. 55206, Beyrouth LIBAN

J'OFFRE LA REVUE EN CADEAU !

Remplir cette section si l'adresse de facturation est différente de l'adresse ci-dessus.

Offert par : _____

Adresse de facturation : _____

Ville : _____

Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

- congrégation religieuse institut séculier personne associée autre (préciser) _____

Sommaire

Vol. 73 • no 2

Mars – avril 2015

Liminaire: Un impact durable 57
Pierre Cardinal

Une fécondité renouvelée

**Le discernement sur l'avenir de la Maison mère
des Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice** 59
Thérèse Charbonneau, n.d.a.

À propos de la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal ... 65
Nicole Fournier, s.g.m.

**L'Institut Mallet: Un projet novateur et porteur d'avenir
pour les Sœurs de la Charité de Québec** 69
Vincent Martineau

Le Piolet, nouveaux acteurs, même mission 75
Lorenzo Alberton • David Boivin

Un projet fou, un projet de foi, SASMAD 80
André Dupré

Elle «gaspilla» son parfum pour Jésus (Mc 14,3-9) 85
Michel Proulx, o. praem.

Le charisme d'un Institut 88
Laurent Boisvert, o.f.m.

Chronique *Souffles sur la braise* 93

Série sur l'accompagnement

Le Centre de spiritualité Manrèse - Lucille Madore 98

L'Évangélisation des profondeurs - Madeleine Gosselin, r.b.p. 105

EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Revue au service de toutes formes de vie consacrée
et ouverte aux laïques qui partagent le charisme,
la spiritualité, la mission des fondateurs et fondatrices.

Vie consacrée
ferment spirituel
au cœur du monde

LIMINAIRE

Un impact durable

Pierre Cardinal



Au printemps, les rivières, gonflées par la fonte des neiges, transforment le paysage. Elles charrient écorces et branchages, elles modifient le dessin des berges et sortent parfois de leur lit. Le limon fertile se dépose...

Les communautés religieuses ont su harnacher le courant et cultiver notre pays, mais elles sont aujourd'hui confrontées à des choix difficiles. Fidèles à leur mission, les transformations seront pour elles l'occasion d'une fécondité nouvelle. Notre dossier commence avec deux congrégations qui durent se résoudre à vente de leur Maison mère. Deux exemples inspirants, celui des sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice et celui des Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises). Thérèse Charbonneau et Nicole Fournier nous font entrer dans le processus de discernement et décrivent les solutions retenues.

Perpétuer les œuvres autrement, cela fait également partie des éléments à prendre en considération pour assurer une forme de pérennité. Les Sœurs de la Charité de Québec ont fondé un Institut qu'elles ont nommé en l'honneur de leur vénérable fondatrice, Mère Marcelle Mallet. Monsieur Vincent Martineau nous présente cet organisme à travers lequel se poursuit leur mission.

Des jeunes laissés à eux-mêmes, des personnes âgées vivant dans une grande solitude, deux situations qui interpellent. Le dossier se poursuit en évoquant des œuvres qui naquirent sous l'impulsion de deux religieuses et qui ont suscité une mobilisation soutenue du milieu. Messieurs Alberton et Boivin nous racontent l'histoire du restaurant Le Piolet à Québec, tandis que le directeur du SASMAD, Monsieur André Dupré, décrit la genèse du service d'accompagnement spirituel qui dessert l'archidiocèse de Montréal.

Les Écritures sont un lieu privilégié d'inspiration pour la vie consacrée. Michel Proulx, o.praem., nous présentera, au cours de cette année spéciale, quelques figures inspirantes. Ses textes se lisent d'un trait et font ressortir la pertinence de ces récits bibliques dans le contexte actuel qui est souvent défavorable à la diffusion du message évangélique. La série commence avec l'onction à Béthanie.

Le présent dossier fait état des charismes qui animent la vie religieuse et qui continuent de guider les décisions, même les plus difficiles. Le père Laurent Boisvert, o.f.m., apporte des précisions qui aident à bien situer les aspects du charisme et décrit les éléments essentiels qui s'en dégage.

Par ailleurs, notre chronique *Souffles sur la braise* se poursuit en présentant cette fois un historique de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix. ❖

Une série sur l'accompagnement

L'accompagnement spirituel du prochain occupe une place importante dans la vie de nos communautés. Il nous a paru incontournable d'aborder ce sujet pendant l'année de la vie consacrée. Notre série débute avec un texte de Lucille Madore du Centre de spiritualité Manrèse. Il est suivi d'un article de Madeleine Gosselin, r.b.p., portant sur l'Évangélisation des profondeurs.



DOSSIER

Le discernement sur l'avenir de la Maison mère des Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice

Thérèse Charbonneau, n.d.a.*



On doit se décharger du poids que représente l'entretien d'un grand immeuble, mais il nous coûte de partir, on préférerait rester. Des solutions intéressantes permettent, dans certains cas, de faire l'un et l'autre. En voici un bel exemple.




Historique de l'immeuble et ses activités apostoliques

Depuis sa construction en 1954, la Maison mère de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice sert de résidence aux religieuses dans la partie avant de l'immeuble, tandis que les œuvres apostoliques occupent la partie arrière. Cette partie de l'édifice connaît plusieurs vocations au fil des ans. C'est d'abord un orphelinat pour filles, puis un pensionnat jusqu'en 1965. Les locaux servent ensuite d'institution d'éducation pour garçons et filles de la région en collaboration avec la commission scolaire de Rouyn-Noranda. Ce secteur de l'immeuble conservera cette vocation jusqu'à l'arrivée des polyvalentes. En 1980, il deviendra un centre de ressourcement pour les besoins du diocèse.

Première étape de discernement concernant l'avenir de la Maison mère

En 1993, la commission scolaire de Rouyn-Noranda manifeste un intérêt à acquérir la Maison mère, c'est-à-dire l'ensemble de l'édifice. La congrégation compte alors une centaine de membres et la supérieure générale propose à l'ensemble des religieuses une démarche de discernement sur l'avenir de la maison. Chacune est appelée à répondre aux questions suivantes :

- Dans la foi, qu'est-ce que le Seigneur te dit à travers cet événement de la vente possible de la Maison mère ? Nomme les sentiments qui t'habitent.



[Les religieuses]
expriment clairement le souhait de voir
naître des œuvres qui permettraient
de garder la maison.

- Quels secteurs d'activités actuelles la Congrégation devrait-elle maintenir ? Vois-tu de nouveaux secteurs d'activités apostoliques qui pourraient être développés ?
- Est-ce important pour toi que la communauté continue à disposer d'une maison de la taille de la Maison mère actuelle et pourquoi ?

Au terme de ce discernement, presque unanimement les religieuses sont disposées à abandonner la Maison mère si cette voie s'avère la solution idéale. En même temps, elles expriment clairement le souhait de voir naître des œuvres qui permettraient de garder la maison.

Les discussions engagées avec la commission scolaire n'ont toutefois pas connu de lendemain. Vu l'échec des négociations, des démarches sont entreprises quelques mois plus tard auprès de l'Office municipal d'habitation qui cherchait à relocaliser un foyer pour personnes âgées en perte d'autonomie. En juin 1995, la congrégation transforme un étage pour les accueillir. Cette réalisation se veut un premier pas vers le développement d'un partenariat durable avec les organismes du milieu. On compte aujourd'hui quatre-vingt-quatre personnes âgées en perte d'autonomie hébergées sur trois étages, le tout géré par l'Office municipal d'habitation. À cela s'ajoute un département de neuf personnes sous la gérance d'un autre organisme communautaire.

Un partenariat à développer

La diminution des ressources de la Congrégation amène le chapitre général de 2006 à confier au conseil général le mandat de considérer sérieusement l'avenir de la Maison mère en raison d'une administration devenue trop lourde pour le personnel actuel. Considérant l'étroite collaboration qui existe depuis douze ans entre la Congrégation et l'Office municipal d'habitation, des pourparlers sont entamés en vue d'un partenariat plus étroit qui répondrait aux attentes des deux instances, d'autant plus que leur service à la population moins fortunée du milieu rejoint le charisme de la Congrégation.

Le 26 juin 2009, toutes les religieuses sont convoquées pour une assemblée générale de discernement avec la participation des personnes ressources qui ont guidé la Congrégation dans sa démarche. Monsieur Pierre Bouchard de Deloitte explique à l'assemblée les éléments étudiés et analysés tels que :

- l'évolution des effectifs et ses impacts sur l'occupation de la Maison mère;
- les objectifs et les attentes de la Congrégation et des sœurs dans la recherche d'une solution;
- chacun des quatre scénarios envisagés avec ses avantages et ses inconvénients et les impacts sur le vécu actuel des services considérés comme essentiels dans le milieu et une continuité des œuvres de la Congrégation;
- le scénario privilégié par les membres du conseil, celui du partenariat avec le milieu.



La parole est donnée à toutes celles qui le désirent et le père Roma Bertrand anime l'échange, soit pour poser une question, demander de l'éclairage, présenter un commentaire ou alimenter un partage. Étant un Institut de droit diocésain, la présence et la participation de l'évêque, Mgr Dorylas Moreau, sont grandement appréciées lors des rencontres avec toutes les religieuses ainsi qu'à la table de négociation. L'option s'avère claire et sans contredit en faveur du partenariat avec le milieu en précisant les objectifs suivants :

- demeurer dans la maison;
- se libérer le plus tôt possible de la gérance de l'immeuble;
- assurer la continuité des services actuels d'hébergement de personnes âgées en perte d'autonomie et à faibles revenus.

Une solution novatrice

Dans la foulée de cette rencontre se tient un conseil de congrégation qui comprend toutes les supérieures des communautés locales, les animatrices de groupes communautaires de la Maison mère, l'économiste générale et les membres du conseil général. L'option du partenariat avec le milieu est étudiée avec attention en tenant compte des incidences financières inévitables, puisque les organismes du milieu ne possèdent pas les ressources financières équivalentes à la valeur de l'immeuble. À l'unanimité, les religieuses endossent le projet et en proposent la continuité.

Comme l'Office municipal d'habitation (OMH) ne dispose d'aucun argent pour devenir propriétaire de l'immeuble et en assurer la charge, il faut rechercher une autre voie favorable à ce partenariat avec des avantages pour la Congrégation. Au mois de mars 2010, on fait appel aux services professionnels de Me Michel LeBlond, qui précise l'avenue de la donation avec un droit d'usufruit. L'immeuble serait cédé à un nouveau propriétaire, mais la Congrégation en conserverait le droit d'usufruit. L'OMH n'étant pas un organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada, elle ne peut recevoir un tel don. On se tourne alors vers la Ville de

Le droit d'usufruit

L'usufruit est le droit d'utiliser un bien dont une autre personne est propriétaire, à condition d'en assurer la conservation. Cela inclut aussi le droit d'en percevoir les revenus.

Rouyn-Noranda pour sonder son intérêt. Le maire se montre très ouvert au projet en collaboration avec le directeur général de l'OMH. Les négociations se poursuivent entre la Congrégation, la Ville de Rouyn-Noranda et l'Office municipal d'habitation.

L'heure des choix

Au mois de septembre 2010 se tient une deuxième assemblée générale à laquelle assistent toutes les religieuses ainsi que Mgr Moreau. Les éléments d'un projet de contrat sont présentés au groupe par Me LeBlond avec les incidences financières et démographiques sur la Congrégation par M. Bouchard. Le père Roma Bertrand en est l'animateur. L'orientation du don de l'immeuble à la Ville de Rouyn-Noranda est clairement expliquée, ainsi que les charges et conditions qui en découlent.

En acceptant ce don, la Ville de Rouyn-Noranda s'engage à poursuivre la vocation de la maison en continuité avec la mission de la Congrégation et accorde à celle-ci un droit d'usufruit pour une durée de quarante ans, sur les parties affectées à son usage. Par contrat, la Ville de Rouyn-Noranda devient donc propriétaire de tout l'immeuble et par le droit d'usufruit, la Congrégation jouit de la partie de l'édifice qu'elle habite, de la même manière que si elle en conservait le droit de propriété. Le contrat stipule également que la Congrégation pourra, à sa convenance, diminuer progressivement l'assiette du droit d'usufruit, moyennant un avis d'un an.

Après un temps d'échanges, de questions et d'éclairage, les religieuses se disent fières de léguer un tel héritage à la collectivité, de pouvoir continuer à habiter la Maison mère, d'être solidaires avec les personnes âgées en perte d'autonomie et de ne plus avoir à gérer et à assumer les frais du bâtiment. Les négociations se poursuivent et cette orientation est officialisée lors d'une conférence de presse le 20 juin 2011.

Don de la Maison mère à la Ville

Après quatre ans d'études, de pourparlers, d'élaboration de budget, de perspectives, de négociations, de discernement, voilà que le 28 octobre 2011 le contrat de donation de l'immeuble à la Ville de Rouyn-Noranda est signé entre les représentants de la Ville et de la

Congrégation en présence de toutes les religieuses. C'est un jour mémorable qui se vit avec un serrement de cœur en raison du dépouillement qu'il implique, mais aussi dans la joie d'envisager notre avenir en solidarité avec les gens du milieu.

Pour gérer l'immeuble, la Ville de Rouyn-Noranda instaure une corporation qui prend le nom de *Corporation de gestion immobilière Notre-Dame-Auxiliatrice* et dont est membre l'économe générale. La Ville veut ainsi s'assurer que la population gardera en mémoire les liens qui existent entre les services de cet immeuble et la Congrégation.

Tout au long des démarches, la Congrégation juge à propos d'informer les employés laïques des orientations prévues. Des 22 employés, seuls les quatre voués à l'entretien de l'immeuble sont désormais sous la direction de la nouvelle corporation. Les autres employés demeurent soit au service de l'entretien ménager des espaces occupés par la communauté ou comme préposés à l'infirmierie communautaire dont la Congrégation assume la responsabilité.

La vie en partage

Il va sans dire que la Congrégation constate l'influence positive de ce don à plusieurs niveaux. Les seuls frais imputés à la Congrégation sont ceux de l'électricité, du chauffage et de certains services communs selon la superficie occupée, ainsi que les frais de l'alimentation selon le nombre de religieuses au 1^{er} janvier de chaque année.

La collaboration entre les deux instances se vit merveilleusement bien, ce qui facilite le cheminement et l'ajustement au quotidien. Tous les objectifs envisagés sont atteints. La vie continue avec ses défis à relever, dans la joie d'habiter la maison jusqu'à la fin et de soutenir, de notre présence, les personnes âgées avec qui nous partageons le bâtiment. ❖

* Thérèse Charbonneau est sœur de Notre-Dame-Auxiliatrice depuis 1962 et trésorière générale de sa Congrégation depuis 2006; elle demeure à Rouyn-Noranda. Bachelière en droit canonique, elle a travaillé quinze ans au diocèse de Timmins comme assistante-chancelier, secrétaire de l'évêque et auditrice pour le tribunal ecclésiastique. Éluë assistante générale en 1985, elle assume aussi le poste de chancelière au diocèse de Rouyn-Noranda. Après deux mandats comme supérieure générale de sa Congrégation, elle a œuvré en pastorale diocésaine à la formation à la vie chrétienne, en communications sociales et en liturgie. Tout en étant trésorière générale, elle assume toujours la responsabilité du service diocésain de liturgie.

DOSSIER

À propos de la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal



Nicole Fournier, s.g.m.*

Il est heureux de pouvoir trouver pour la Maison mère une vocation qui soit conforme à la mission de la Congrégation. Ce fut le cas pour le grand couvent des Sœurs Grises de Montréal, une transition qui s'est effectuée dans le respect des occupantes et du cachet des lieux.



Vendre la Maison mère ! Pour les membres d'une congrégation religieuse, à prime abord, cette idée produit l'effet d'une secousse sismique. Qui de nous, au jour de sa profession comme consacrée, aurait cru possible une pareille éventualité ?

Pour les Sœurs Grises de Montréal, la première alerte eut lieu en 1970 lorsqu'un promoteur immobilier déposa un projet d'achat et de développement de notre ensemble conventuel de la rue Guy, qui aurait disparu entre d'immenses édifices. De toutes parts, de vives réactions se manifestèrent. La classification de notre chapelle comme monument historique mettra fin à la controverse.

Des pourparlers avec l'Université Concordia

Deux événements remettent cette question à l'ordre du jour trente ans plus tard. En 2000, l'Université Concordia nous aborde pour connaître nos intentions quant à l'avenir de notre Maison mère, nous sommes voisins...

Par la suite, notre chapitre général de 2001 nous oriente vers une étude concernant tous les biens immobiliers qui nous restent, pour en évaluer les coûts d'utilisation. «*Plus rien n'est sacré, même pas la Maison mère*», dira une capitulante. Cette décision nous amène à travailler à deux niveaux. D'une part, il nous faut recourir à des expertises

externes pour procéder à cette analyse et, en même temps, animer et maintenir la discussion auprès de nos sœurs, une information ouverte, partagée, qui rejoint nos motivations, un dialogue d'où se dégage lentement un consensus.



Dans nos *Engagements primitifs* établis par sainte Marguerite d'Youville en 1745 et que nous avons signés à sa suite, il est mentionné que « *l'union de charité [a pour but, entre autres] de fournir à la subsistance des pauvres et de nous* ». Cet éclairage permet de donner un sens au fait de se départir d'un héritage précieux qui nécessitait un engagement financier trop lourd mettant en péril le bien des pauvres et le nôtre. Il fallait aussi préparer le grand déménagement pour 112 de nos aînées, qui furent accueillies par les 26 compagnes qui résidaient déjà aux Appartements du Square Angus, et nous adapter à une nouvelle réalité : nous ne serions plus propriétaires, mais locataires. Que de défis à relever ensemble !

Un détachement progressif, une transition sereine

L'entente avec l'Université Concordia comprenait un retrait graduel de notre maison, planifié jusqu'en 2022. De 2007 à 2013, nous avons cohabité avec 350 étudiants qui occupaient l'aile Saint-Mathieu, chaque partie étant bien délimitée. Il y a bien eu quelques incidents, comme le déclenchement de l'alarme d'incendie à minuit, à cause d'un grille-pain, mais dans l'ensemble, ce fut une cohabitation tranquille.

Progressivement, nous en sommes venues à la décision de quitter définitivement en 2013. Il y aurait beaucoup à dire sur ce qui s'est vécu à travers ce cheminement qui a duré 13 ans. La Providence a permis que des laïques généreux nous assistent dans ces négociations, participent à l'organisation de nos services et assurent la préparation du déménagement. Nous devons souligner la collaboration de nos sœurs. Sœur Jacqueline Saint-Yves écrivait ceci :

La réponse de nos sœurs aînées - acceptant de déménager ailleurs - me renversa par leur ouverture, leur compréhension et leur confiance en nous, l'équipe de leadership.

Le 13 août 2014, nous étions les invitées de l'Université Concordia dans notre Maison mère. Une centaine de nos sœurs ont parcouru le grand corridor de la salle communautaire à la chapelle, ont pris le corridor du sous-sol vers la crypte et vers la cafétéria, pour ensuite aller vers le corridor des chambres du premier étage. Notre maison, sobre et belle, a été respectée, nous nous y reconnaissons. Nous sommes fières de la retrouver. Elle est devenue la résidence de 600 étudiants et le caractère patrimonial des lieux a été préservé.



Le 15 septembre 2014, c'est l'ouverture officielle de la résidence et de la salle de lecture du Pavillon des Sœurs-Grises de l'Université Concordia. Cette invitation réunit beaucoup de représentants officiels, mais aussi les principaux artisans des travaux de rénovation de la maison, qui ont su allier histoire et modernité, surtout en notre chapelle qui est devenue une salle de lecture ultra-moderne où le silence s'impose de lui-même.

Ainsi ce lieu perpétue sa vocation à célébrer la parole, les mots, le silence, l'introspection, le dialogue avec soi-même que permet d'établir la lecture... Ce qui me touche et me remplit de vives émotions, c'est ce métissage d'un lieu dont l'essence est religieuse avec un espace consacré à l'étude et à la recherche (Guylaine Beaudry, directrice et bibliothécaire en chef).

Au terme de ce processus, ce qui nous permet d'être en paix avec ces changements radicaux, c'est que notre maison abrite une œuvre d'éducation comme il en existait jadis dans ses murs. La mission continue. De plus, l'attitude respectueuse et reconnaissante des responsables et du personnel de l'Université Concordia nous laisse présager la survivance des valeurs qui nous ont animées en cette Maison mère. ❖

* Nicole Fournier, s.g.m., est actuellement au Conseil de congrégation des Sœurs de la Charité – Sœurs Grises – de Montréal à titre d'assistante et de secrétaire.

DOSSIER

L'Institut Mallet: Un projet novateur et porteur d'avenir pour les Sœurs de la Charité de Québec

Vincent Martineau*



Poursuivre la mission de la Congrégation en créant un organisme, voilà l'idée qu'ont eue les Sœurs de la Charité de Québec. Depuis sa création en novembre 2011, l'Institut Mallet est voué au développement de la culture philanthropique.



*H*abitées par la miséricordieuse bonté du cœur de Jésus, Serviteur du Père et Sauveur du monde, nous voulons incarner le charisme de compassion hérité de Mère Marcelle Mallet en répondant au défi des temps modernes.

C'est ainsi que s'amorce l'énoncé de mission des Sœurs de la Charité de Québec. Depuis 165 ans, elles maintiennent les bienfaits de l'œuvre charismatique de Mère Mallet dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et des œuvres sociales. Encore aujourd'hui, les Sœurs de la Charité de Québec poursuivent leur mission en répondant à de nombreux problèmes sociaux toujours existants.

Malgré le fait qu'un grand nombre d'entre elles soient encore activement impliquées dans différents projets, la congrégation est confrontée au défi de sa décroissance démographique due au vieillissement de ses membres. Pour cette raison, elle a entamé, il y a une dizaine d'années, une réflexion sur l'avenir de l'ensemble de son patrimoine, incluant la Maison Mère-Mallet, qui héberge aujourd'hui l'Institut Mallet. Après plusieurs démarches et discussions sur l'élaboration d'un projet novateur centré sur la tradition de charité sans cesse renouvelée et moderne, la création d'un Institut, axé sur la recherche et la sensibilisation, est alors apparue comme un projet porteur d'avenir. Soucieuses d'assurer la pérennité de leur mission et de leur charisme, les Sœurs de la Charité de Québec ont fondé ce nouvel organisme qui a pour mission de contribuer à l'avancement de la culture philanthropique.

La culture philanthropique

« Nous choisissons de travailler à la promotion humaine et chrétienne de nos frères et sœurs et, dans la simplicité, la joie du cœur et le service sans calcul, de vivre l'entraide, le partage et la collaboration avec les personnes et les groupes qui portent le même souci de soulager la souffrance et la pauvreté de quelque nature qu'elles soient et conséquemment, d'œuvrer à la transformation de la société ». Tels sont les moyens de l'énoncé de mission rapportés par Sœur Carmelle Landry, supérieure générale des Sœurs de la Charité de Québec et membre du Conseil d'administration de l'Institut Mallet.

Cette volonté des Sœurs de la Charité de Québec de collaborer avec différents partenaires dans le but de transformer la société les a amenées à reconnaître qu'une approche moderne et laïque peut avoir un grand impact et contribuer à la transmission de leurs principales valeurs basées sur l'amour-charité et l'économie du don. D'où la décision de tenter de renforcer la culture philanthropique au Québec.

« La culture philanthropique est l'ensemble des comportements et des attitudes qui prennent racine dans le cœur de Dieu, qui nous tournent vers les autres et qui se traduisent par un profond souci d'aider les autres, d'améliorer la qualité de vie pour transformer la société par l'entraide et le partage. C'est une disposition d'amour », soutient Sœur Carmelle.

L'intervention en amont des problèmes sociaux

Dans leurs interventions auprès des plus démunis (services d'entraide, dépannage alimentaire, comptoir vestimentaire, etc.), les Sœurs de la Charité de Québec répondent aux besoins urgents sans nécessairement travailler sur les causes des problématiques sociales. Avec l'Institut Mallet, elles souhaitent intervenir en amont des problèmes sociaux, en favorisant une culture de partage et de solidarité, où l'ensemble des citoyens, des entreprises et des organisations donnerait généreusement de leur temps, de leur argent ou de leur expertise.

« Nous sommes conscientes qu'aujourd'hui, une nouvelle manière d'accroître la solidarité et l'engagement est possible », constate Sœur Monique Gervais, supérieure provinciale et membre du Conseil d'administration de l'Institut Mallet. « Il s'agit de se concentrer sur

la recherche ainsi que sur le soutien à la formation et à la transmission des connaissances en résultant, et ce, afin d'assurer une intervention aux répercussions durables».

À plusieurs égards, l'Institut Mallet partage la même visée que la Congrégation. Ses activités visent à ce que chaque citoyen soit incité à prendre conscience du rôle essentiel qu'il doit jouer pour le bien-être collectif et à s'engager dans sa communauté. Plus concrètement, les principales activités de l'Institut Mallet sont les suivantes :



- Recherche : publications et soutien à la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique implantée à l'Université Laval ;
- Promotion et réflexion : Sommets sur la culture philanthropique tables rondes, Forums Solidarité et Engagement, conférences, etc. ;
- Sensibilisation : communications Internet (site web, réseaux sociaux, bulletin électronique, capsules vidéo)

La Maison Mère-Mallet

L'Institut Mallet s'est installé à la Maison Marcelle-Mallet, maison d'œuvres située au cœur du Vieux-Québec, un lieu fort approprié pour y établir un Institut de renom pour le rayonnement de la philanthropie au Québec et ailleurs au Canada.

En effet, comme le mentionne Sœur Monique Gervais, *«la Maison Mère-Mallet, maison de fondation de la Congrégation, est plus qu'un immeuble ; elle porte en elle notre histoire. Il y a une âme dans cette maison. La gratuité et la générosité de nos actes, le souci d'aider et de prendre en charge les personnes en difficultés ou les déshérités sont imprégnés dans ses murs».*

Sœur Carmelle Landry est du même avis et souligne qu'un *«parfum transcende la Maison Mère-Mallet. Émanant de nos valeurs profondes, ce parfum très particulier demeurera et inspirera l'Institut Mallet ainsi que ceux et celles qui occuperont ces lieux».*



Photo prise le 25 août 2013, pour l'album jubilaire du 350^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de Québec

Depuis le 1^{er} décembre 2014, les Sœurs de la Charité de Québec ont quitté la Maison Mère-Mallet pour s'installer à la Maison généralice, située à Beauport. La Maison Mère-Mallet a été vendue à la Fondation Famille Jules-Dallaire, qui s'est engagée à conserver sa vocation sociale. Par exemple, la soupe populaire et le comptoir vestimentaire continueront à venir en aide aux personnes défavorisées de la population. De plus, la Fondation Famille Jules-Dallaire prévoit offrir de nouveaux services : résidence à moindre prix pour étudiants moins favorisés ; accueil d'organismes communautaires, etc.

Par ailleurs, à la demande des Sœurs de la Charité de Québec, la Fondation Famille-Jules Dallaire a conclu une entente avec le Musée de la Civilisation permettant à ce dernier l'utilisation de la chapelle, afin d'y tenir des expositions ponctuelles ouvertes au public mettant en valeur le riche patrimoine de la communauté.

La collaboration avec de nouveaux partenaires

Pour les Sœurs de la Charité de Québec, l'Institut Mallet permet de rejoindre des gens et des organisations avec lesquels elles ne collaboraient pas de près auparavant.

En effet, l'Institut Mallet a été fondé en partenariat avec l'Université Laval et est soutenu financièrement par la Ville de Québec. De plus, l'Institut s'est entouré d'un conseil d'administration et d'un réseau de collaborateurs composé de personnes issues du milieu des affaires, de fondations publiques et privées et du milieu communautaire. *« Par leurs grands réseaux, les personnes impliquées à l'Institut deviennent des multiplicateurs », poursuit Sœur Monique Gervais. « Ces personnes impliquées au cœur même de la société, engagées, présentes et actives à tous les niveaux, tant des décideurs que des gens sur le terrain, peuvent jouer un rôle important dans la transformation de la société. C'est ainsi qu'une société plus juste et plus fraternelle pourra se construire; c'est une source d'espoir et de joie. Cette démarche s'inscrit dans l'esprit de Vatican II et favorise un travail plus étroit avec les laïques ».*

Qui est Marcelle Mallet ?

Marcelle Mallet est née à Côte-des-Neiges (Montréal) le 26 mars 1805. Elle se joint à la Congrégation des Sœurs Grises de Montréal en 1824. Religieuse inspirée d'une spiritualité compatissante et active, elle s'imprègne du charisme de la charité universelle de sainte Marguerite d'Youville. Quand l'Église de Québec veut établir une congrégation de Sœurs de la Charité, Mère Mallet s'offre comme fondatrice. Le 21 août 1849, elle quitte définitivement l'Hôpital Général de Montréal avec cinq compagnes. Ce même jour, Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec, érige canoniquement la nouvelle congrégation avec maison mère et noviciat. Les sœurs arrivent à Québec le lendemain, alors qu'une épidémie ravage la ville, et commencent immédiatement leurs œuvres de charité : soin des malades à domicile, visite des pauvres, hébergement des orphelins, instruction des jeunes, aide aux séminaristes, ouverture d'un dispensaire pour les pauvres.

L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, avec l'appui des Sulpiciens, a une vision différente de celle de Mgr Turgeon, devenu évêque de Québec, et il souhaite rendre la fondation tout à fait dépendante de Montréal. La réflexion est difficile. Finalement, le 4 septembre 1854, Mère Julie Hainault-Deschamps, supérieure générale des Sœurs de la Charité de Montréal, annonce à Mère Mallet que la séparation des deux communautés est consommée. *« Nous regardons, écrit-elle, comme accompli le fait de votre indépendance de l'Hôpital Général de Montréal. »* Or, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Québec était vraiment une communauté autonome, et cela depuis le 21 août 1849.

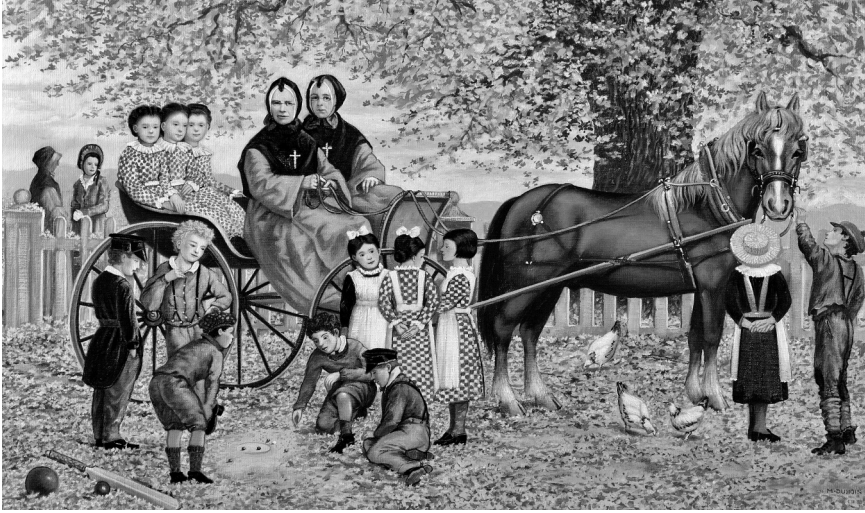


Tableau représentant Mère Mallet, une œuvre de l'artiste peintre Marius Dubois, janvier 2011

Depuis 165 ans, les Sœurs de la Charité de Québec ont poursuivi l'œuvre de Mère Marcelle Mallet. Cette œuvre est à la source de 65 maisons d'enseignement, 20 hôpitaux, 15 orphelinats et une trentaine de foyers. La plupart de ces maisons, dont le plus grand nombre est au Québec, sont répandues aux États-Unis, au Japon et en Amérique du Sud.

Grâce à la création de l'Institut Mallet, le charisme de Vénérable Mère Marcelle Mallet se poursuivra aussi dans l'avenir. L'Institut Mallet pour l'avancement de la culture philanthropique est en quelque sorte l'héritage que les Sœurs de la Charité lèguent à la population. Puisse ce lieu de réflexion et de formation permettre à de nombreuses personnes de découvrir l'importance de s'engager auprès de leurs semblables, améliorant ainsi la qualité de vie de la société et le mieux-être collectif ! ❖

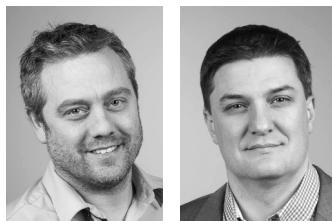
✱ Vincent Martineau détient un baccalauréat en développement international, ainsi qu'une maîtrise en service social, spécialisée en organisation communautaire. Après deux ans de travail en développement des communautés dans le domaine de la santé publique, Vincent intègre l'équipe de l'Institut Mallet en tant qu'analyste et chargé de projet. Ce nouveau poste lui offre l'opportunité de contribuer à un projet de société plus vaste, axé sur l'innovation sociale, le partage et l'engagement.

Pour plus d'informations sur les activités courantes de l'Institut Mallet, visitez www.institutmallet.org.

DOSSIER

Le Piolet, nouveaux acteurs, même mission

Lorenzo Alberton • David Boivin*



À l'origine un groupe communautaire, Le Piolet est devenu une entreprise d'insertion sociale. Ce souci pour les jeunes en a inspiré d'autres à s'engager pour la justice sociale. Gros plan sur un projet qui aura changé le destin de plusieurs personnes.



Depuis maintenant 30 ans, l'histoire du Piolet est collée à la réalité des jeunes. Selon les besoins et les époques, ce groupe communautaire s'adapte, évolue, se transforme, se modernise afin d'offrir à des jeunes adultes en difficulté de meilleurs services et un accompagnement de qualité. Le Piolet poursuit son développement tout en demeurant fidèle à l'intuition de départ, être une présence aimante et significative dans la vie de ces jeunes. Le Piolet leur offre le soutien, l'accompagnement dont ils ont besoin pour développer leur plein potentiel et devenir des citoyens matures et responsables.

Un groupe communautaire prend vie

Un élément déclencheur attire l'attention du comité de pastorale sociale de la région de Lorette, en banlieue de Québec. En 1985, l'Organisation des nations unies adopte une résolution pour déclarer l'Année internationale de la jeunesse dédiée à la participation, au développement et à la paix. Le comité reçoit cette déclaration comme un appel pressant à ouvrir grand les yeux sur les besoins des jeunes de la région.

La pastorale sociale est fondée sur le rêve de Dieu voulant que tous ses enfants vivent heureux dans le respect et la dignité. À la lumière de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église, elle veut s'investir pour un monde meilleur. La pauvreté, l'exclusion et l'injustice sont des indicateurs pour leur action. La pastorale sociale, c'est la foi en action, ce sont des mains et des pieds donnés à l'Évangile.

Deux messages nourrissent les convictions des personnes fondatrices. D'une part, celui de l'évangéliste Matthieu à propos du jugement dernier, qui annonce que le Maître reconnaîtra les justes en ces termes :

«J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez recueilli, j'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venus à moi» (Mt 25,31 sq).

D'autre part, le message de la constitution pastorale sur *L'Église dans le monde de ce temps* de Vatican II, qui rappelle l'étroite solidarité de l'Église avec l'ensemble de la famille humaine. D'entrée de jeu elle déclare :

Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire.

L'option préférentielle pour les jeunes

Fort de ces convictions et à la suite d'un temps de réflexion et d'analyse, le comité de pastorale sociale présidé par Madeleine Bélec, s.s.j., passe à l'action. Un projet est mis sur pied pour suppléer à l'absence de lieux de rencontre et d'échange pour les jeunes sur le territoire. Ils sont trop souvent isolés, incapables de se trouver du travail, ils ne savent où aller, où parler, où rencontrer quelqu'un. Qu'à cela ne tienne, le comité de mise en œuvre achète une maison à Loretteville et offre ainsi aux jeunes un lieu d'accueil, de rassemblement, de partage et d'implication. Le projet est alors mis sur pied et Sœur Madeleine, une éducatrice déterminée au grand cœur, y consacrera plusieurs années de sa vie.



Madeleine Bélec, s.s.j.

Sans le leadership, sans l'implication pleine et entière de Sœur Madeleine et des hommes et des femmes qui l'accompagnaient dans cette fondation, l'œuvre n'aurait jamais vu le jour. De même, elle n'aurait pas été possible sans l'appui inconditionnel et financier de la communauté des sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, ni la complicité, la générosité et la fidélité de nombreux bénévoles

qui, de diverses façons, ont apporté le coup de pouce nécessaire à toutes les étapes du projet. Enfin, on en doit la réussite à la participation de ces nombreux jeunes qui ont répondu à l'appel et sont devenus, avec les années, de véritables chefs de file.



D'un groupe communautaire à une entreprise d'insertion sociale

D'un groupe communautaire qu'il était en 1985, le Piolet est devenu, en 2002, une entreprise d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de 16 à 35 ans en situation de précarité, une passerelle vers le marché du travail, le retour aux études ou vers toute autre initiative qui vise à améliorer leurs conditions de vie.

Devant des besoins criants maintes fois exprimés, malgré les obstacles à surmonter, deux autres volets se sont ajoutés au fil des ans. *Les Habitations Le Piolet* offrent aujourd'hui des unités résidentielles à des jeunes tout en les soutenant dans leur projet de vie. Il y a aussi ce qu'on appelle *Le Milieu de vie* qui constitue pour sa part un service de jour de première ligne pour accompagner de diverses façons des jeunes vivant des situations d'exclusion sociale, de marginalisation ou d'errance.

Le Piolet, c'est donc une triade de services qui répondent à des situations particulières de la vie actuelle de ces jeunes.

À nous de prendre le relai

Chez nous, les communautés religieuses ont été des figures de proue dans le développement de notre société. Elles ont été des leaders dans la mise sur pied d'institutions essentielles à la vie d'un peuple. Selon les époques, elles ont répondu courageusement aux besoins liés à la maladie, à l'exclusion, à la pauvreté. Elles étaient conscientes de servir Dieu en



servant leurs frères et sœurs dans le besoin, elles travaillaient à la plus grande gloire de Dieu en permettant le développement du plein potentiel des personnes jeunes ou moins jeunes qui se trouvaient sur leur route.

En 2015, la société a changé. Nous vivons dans un tout autre monde. Nous faisons face à un contexte de sécularisation où les valeurs religieuses ne sont plus prédominantes. De grands bouleversements sociaux marquent l'évolution d'une société postmoderne et provoquent de nouveaux problèmes, et les défis pour y remédier sont souvent difficiles à relever.

Il nous revient maintenant à nous, laïques, de retrousser nos manches et de travailler à l'avènement d'un monde harmonieux. Nous sommes plus que jamais appelés à être des citoyens du monde consciencieux et engagés, à poursuivre la mission d'attention aux plus faibles. Il nous faut continuer avec le même cœur, la même conviction, la même détermination à travers les embûches et les difficultés. Les groupes communautaires comme le nôtre sont appelés à travailler dans un monde différent, mais frappé tout autant par la misère humaine. Il nous faut prendre soin, être créatifs et audacieux avec ces jeunes mal aimés ou mal foutus qui, pour de multiples raisons, ont de la difficulté à s'intégrer dans la société actuelle. À nous de croire en eux, de leur faire confiance et de les aimer d'un amour qui pousse à agir.

Comme personne ayant foi dans la solidarité sociale, nous avons à bâtir un monde de justice et de paix. Cette responsabilité n'est pas nouvelle, elle nous incombait depuis toujours. Elle se manifeste toutefois

de façon plus urgente étant donné le vide causé par le retrait progressif des communautés religieuses qui ne nous laissent pas orphelins. Elles nous lèguent un héritage d'une richesse incroyable et nous supportent encore et encore dans notre action communautaire. ❖

1985-1986	Mise sur pied de la corporation « Les premiers de Cordée »
1986-1987	Achat d'une maison pour concrétiser le projet <i>Carrefour Jeunacte</i> Mise en place d'un café rencontre
1991-1992	Acquisition d'un hôtel désaffecté sur la rue Racine à Loretteville
1993-1994	Ouverture du restaurant le Piolet
2002	Accréditation du restaurant Le Piolet comme entreprise d'insertion au travail
2008	Rénovation majeure
2009	Ouverture du <i>Milieu de vie</i> , la maison des jeunes adultes
2010	Émission du certificat de métiers semi-spécialisés comme aide-cuisiner ou proposé aux tables par le Ministère de l'Éducation
2013	Construction de 22 unités de logements communautaires

✱ Monsieur Alberton a travaillé plus de 15 ans dans le domaine de la restauration, de plongeur à gérant au sein de plusieurs établissements de la Ville de Québec. Pendant ce temps, il complétait une maîtrise en archéologie. Il fonda une coopérative de travail en 2003 dans ce champ d'activité. M. Alberton détient une maîtrise en gestion des organisations et travaille au sein de l'organisme Le Piolet à titre de directeur adjoint depuis 2007.

✱ Monsieur David Boivin est diplômé en administration des affaires et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Au cours des premières années de sa carrière, il a pratiqué à titre de vérificateur comptable en cabinet et a œuvré dans divers postes administratifs dans le secteur privé. Depuis douze ans, il travaille au sein de l'organisme Le Piolet dont les huit dernières années à titre de directeur général.

Le Piolet

103, rue Racine
Québec, QC G2B 1C9
418-842-7462



www.lepiolet.com

Salle de réception
pouvant accueillir 72 personnes
Salle de conférence aussi disponible

DOSSIER

Un projet fou, un projet de foi, SASMAD



André Dupré*

Il existe depuis plus de vingt ans, dans l'Archidiocèse de Montréal, un service d'accompagnement spirituel pour les personnes malades ou âgées qui vivent à domicile, le «SASMAD». Il s'agit d'un service diocésain qui œuvre au niveau de la pastorale de la santé en étroite collaboration avec les paroisses. Si la pertinence d'un tel service ne fait aucun doute, on en doit l'existence à l'effort soutenu d'une religieuse hospitalière de Saint-Joseph.



Après trente ans de service hospitalier à différents échelons administratifs et dix ans d'organisation de soins palliatifs à domicile, est né dans le cœur de Madeleine Saint-Michel, r.h.s.j., le projet de mettre sur pied un service d'accompagnement spirituel auprès des personnes malades ou âgées retenues à domicile. Il était évident pour Sœur Madeleine que cette pastorale devait être large, c'est-à-dire offerte à toute la communauté vieillissante du diocèse de Montréal.

C'est en 1992 que le service d'accompagnement des personnes malades ou âgées à domicile est né. À son arrivée à l'Archevêché de Montréal, sans trop savoir par où commencer, Sœur Madeleine se laisse guider par l'Esprit Saint. Elle reçoit, dans la même semaine, un appel d'une dame qui demande à être visitée et un autre d'une bénévole qui offre ses services comme accompagnatrice. Toutes deux proviennent de la paroisse Saint-Jude dans le quartier Ahuntsic. Toujours dans la même semaine, le vicaire épiscopal de la région Nord, Mgr Germain Lecavalier, interpelle Sœur Madeleine en lui disant que plusieurs malades ont manifesté le besoin d'être visités à domicile. C'est ainsi que débute le SASMAD.



Madeleine Saint-Michel, r.h.s.j.

Peu à peu, le service s'implante dans le diocèse de Montréal, à partir de la paroisse Saint-Jude et de la première bénévole, Madame Thérèse Saint-Onge, qui visite dès le début vingt malades. À travers de nombreuses rencontres avec les pasteurs du diocèse, des équipes de bénévoles se mettent en place progressivement sur le territoire :

1994 - 1995 le secteur de Rosemont-Sud s'organise avec Thérèse Desfossés, s.g.m.;	1995 le secteur Anjou avec Mme Diane Degrace;
1998 le secteur Côte-des-Neiges avec Jeanne d'Arc Dion, s.s.c.m., ainsi que le secteur Rosemont-Nord avec Mme Jocelyne Declerck de même que la région Laval avec M. Alain Veilleux;	1999 le secteur Hochelaga-Maisonneuve avec Yolande Brodeur, c.n.d.;
2000 le secteur West Island avec Mme Mariette Guilchrist;	2001 le secteur Saint-Laurent avec Mme Rolande Deschamps;
2003 l'est de Montréal avec Agathe Brodeur, s.j.s.h.;	2005 le secteur anglophone avec Robert Zykosky, diacre.

Cette progression du service, échelonnée sur dix ans, en confirme le besoin et la pertinence.

La mise sur pied d'une fondation

Sœur Madeleine ne se contente pas de démarrer un projet. Consciente du besoin réel et soucieuse d'assurer au SASMAD son développement et sa pérennité, une fondation, « Les amis de Jeanne Mance », voit le jour en 1999, après plusieurs mois de labeur et de sueurs froides. Elle a pour mandat d'administrer les sommes d'argent consenties par des congrégations religieuses.

La mission du Service SASMAD, dès sa fondation, s'appuie sur un passage de l'Évangile de Matthieu où le Seigneur dit: « J'étais malade et vous m'avez visité » (25,36). Cette mission consiste essentiellement à

offrir des visites à domicile d'accompagnement spirituel, ainsi qu'un soutien religieux en collaboration avec les communautés paroissiales. En fidélité de cœur avec la vision et la mission du service, enraciner à Jésus Christ et soucieux de servir leur communauté dans un mouvement fraternel, ils sont nombreux à avoir répondu à l'appel à titre de bénévoles.

À ce jour

En novembre 2012, le SASMAD célébrait son 20^e anniversaire à l'Oratoire Saint-Joseph par une grande fête présidée par l'archevêque de Montréal, Mgr Christian Lépine.

Le SASMAD est devenu un acteur important dans le domaine du soutien à domicile. Par exemple, plus de 300 accompagnateurs bénévoles dont une quarantaine de religieux et de religieuses ont réalisé un total de 15 000¹ visites d'accompagnement spirituel à domicile en 2013. Le service est offert dans une dizaine de langues.

L'année 2013 - 2014 fut pour le SASMAD une étape marquante de transition et de restructuration :

- transition suite au départ à la retraite de Sœur Madeleine, la fondatrice, et à l'arrivée de l'actuel responsable;
- restructuration par le regroupement des membres de l'équipe de travail (coordonnatrices, secrétaire et responsable) dans des nouveaux locaux au presbytère du Sanctuaire Saint-Jude au 10120, ave D'Auteuil, un retour aux sources en quelque sorte. Le fait de rassembler ainsi dans un même lieu de travail les effectifs du service, favorise le travail en équipe ainsi que l'unité du travail accompli dans les divers secteurs du diocèse, en plus de stimuler la créativité de chacun et de chacune.

À la faveur de cette restructuration, nous avons fait l'acquisition d'outils de pointe, dont une base de données, qui permettra bientôt de suivre tous les déplacements effectués dans le cadre du service et d'en mesurer l'efficacité.

Qu'est-ce que l'accompagnement spirituel SASMAD ?

Je commencerai par dire ce que ce n'est pas. L'accompagnement spirituel SASMAD n'est pas un service de thérapie ou de psychothérapie, ni de *coaching* de vie. Tout au long de sa formation, l'accompagnateur bénévole est invité à se situer dans une attitude intérieure d'amour gratuit et inconditionnel face à la personne visitée. Or, nous sommes convaincus que le fait de se présenter dans cet état d'esprit et de cœur est favorable pour créer un climat aidant. C'est ce qui rend possible une qualité de relation et d'intervention dans le cadre de l'accompagnement SASMAD.

Prendre le temps de se situer ainsi intérieurement diminue les risques de mouvements égocentriques et volontaristes qui suscitent habituellement des attentes de résultats satisfaisants pour l'accompagnateur. Ces attentes risquent souvent de produire des mouvements d'impatience – voire même de découragement – qui ne sont pas propice à l'accompagnement, car l'attention et l'écoute ne sont plus là pour la personne aidée et son besoin. En fait, on peut dire que tout repose sur l'attitude de fond, autant la façon d'être présent que la façon d'agir. On peut ainsi espérer qu'un silence qui écoute, qu'une parole qui est reflet de l'autre, de même qu'un geste si petit soit-il deviennent source d'espérance et de vie pour la personne aidée et que cela nourrisse la patience de chacun, aidant comme aidé, afin de donner à la vie le temps nécessaire pour se frayer un chemin.

La manière dont on se met en route pour aller visiter les personnes à leur domicile ou dans leur lieu de résidence constitue aussi un élément distinctif qui fait partie intégrante de l'accompagnement SASMAD. Il ne faut pas minimiser l'importance de cette première étape qui s'inscrit déjà dans un acte d'amour gratuit pour la personne qui est accompagnée. Ce temps consacré à se rendre chez la personne que l'on accompagne peut même être un temps durant lequel commence l'œuvre d'accompagnement, dans la mesure où on se laisse habiter intérieurement par cette personne ou que l'on prie simplement pour elle. En demandant à l'Esprit Saint de se rendre présent lors de la rencontre, le bénévole est déjà à l'œuvre dans son accompagnement SASMAD.

La formation et l'encadrement des accompagnateurs bénévoles

Les accompagnateurs reçoivent une formation initiale d'une durée de 22 heures, durant laquelle on y traite autant le *savoir être* que le *savoir*

faire. Au terme de cette formation initiale, si le candidat décide de s'investir comme accompagnateur bénévole **SASMAD**, il signera un engagement à respecter le code d'éthique du service et recevra une attestation l'autorisant à faire de l'accompagnement spirituel au nom de l'Église catholique de Montréal dans le cadre de ce service diocésain. Tout au long de la durée de son bénévolat, l'accompagnateur sera encadré et supervisé par une personne coordonnatrice. Il aura accès à une formation continue qui nourrira son feu sacré et lui donnera les outils nécessaires pour approfondir ses connaissances ainsi que ses compétences.

L'avenir du **SASMAD**

Depuis quelques années, le service d'accompagnement est de plus en plus en demande sur le territoire du diocèse de Montréal. La sollicitation vient autant des communautés paroissiales que des proches de ceux dont s'occupent les intervenants des Centres de santé et des services sociaux (CSSS).

En 2014, 352 accompagnateurs œuvraient bénévolement pour le **SASMAD**. Compte tenu du désir croissant des personnes vieillissantes de vouloir demeurer le plus longtemps possible dans leur domicile et l'orientation correspondante du réseau de la santé et des services sociaux, nous entrevoyons bientôt le moment où il faudra augmenter nos effectifs au niveau des bénévoles, pour être en mesure de répondre au besoin croissant d'accompagnement spirituel à domicile pour les personnes malades ou âgées.

En terminant, j'aime préciser que c'est grâce à l'appui financier de la fondation « Les amis de Jeanne Mance », en partenariat avec l'Archevêché de Montréal, que le **SASMAD** est en mesure de vivre une mission incarnée qui témoigne de la tendresse de Dieu auprès de ces personnes sur le territoire du diocèse. ❖

✚ André Dupré, laïque mandaté et père de famille, est engagé dans un agir professionnel au diocèse de Montréal depuis 2007. D'abord comme personne coordonnatrice au **SASMAD**, puis assistant et maintenant responsable de ce service. Sa formation – il détient une maîtrise en théologie pratique, option santé, spiritualité et bioéthique – et son expérience en tant qu'intervenant en soins spirituels en milieu hospitalier l'ont confirmé dans cet axe. Il partage la spiritualité de l'Incarnation, un Dieu proche, comme personne associée à la communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe depuis 2012.

¹ Les données statistiques sont partielles puisque l'implantation de la base de données et la compilation des rapports n'ont pas encore été complètement réalisées.

Figures bibliques inspiratrices pour la vie consacrée

Elle « gaspilla » son parfum pour Jésus (Mc 14,3-9)

Michel Proulx, o. praem.



Le pape François, dans sa *Lettre apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'Année de la vie consacrée*¹ propose de « regarder le passé avec reconnaissance » (I,1). Il invite à « parcourir à nouveau le chemin des générations passées pour y cueillir l'étincelle inspiratrice » (I,1). Je propose de le faire en allant puiser à l'Évangile de Marc. Nous y rencontrons une figure qui me paraît particulièrement inspirante pour la vie consacrée aujourd'hui. Il s'agit de cette femme de Béthanie qui, dans la maison de Simon le lépreux, a versé un parfum précieux sur la tête de Jésus (Mc 14,3-9).

Un geste fou qui dérange

Ce geste inhabituel a suscité étonnement et questionnement chez les personnes qui étaient présentes. Il est vrai qu'en regard de critères purement humains, c'était un peu fou d'agir ainsi; ça représentait pour eux du gaspillage. D'un point de vue utilitaire, cela ne servait à rien! Au verset 4, on lit : « *Quelques-uns disaient avec indignation : "À quoi bon perdre ce parfum ? On aurait bien pu vendre ce parfum-là plus de trois cents pièces d'argent".* » Ce montant d'argent était équivalent à presque une année de salaire d'un ouvrier. C'était à peu près la somme qu'une femme pouvait recevoir en héritage de son père. Bref, cette femme a investi énormément en accomplissant cet acte. Elle a fait une folle dépense, mais qui témoigne éloquemment de son estime pour Jésus.

L'amour passionné de la vie consacrée

S'engager dans la vie consacrée, prononcer des vœux ou des promesses, n'est-ce pas poser un geste du même ordre que celui de cette femme ? Au regard de bien des gens de notre société, s'engager dans la vie consacrée, continuer à faire ce choix, apparaît comme une folie...

mais pour nous, c'est une folie pour le Seigneur Jésus, qui prend racine dans un amour passionné pour Lui. C'est une expression d'amour, une réponse d'amour. En ce sens, en évoquant les fondateurs et les fondatrices d'Instituts de vie consacrée, le pape François affirme que pour eux, « *les vœux avaient du sens seulement pour mettre en œuvre leur amour passionné* »².

Prononcer des vœux ou des promesses est certainement le genre de folie qui touche le cœur de notre Maître. En fait, nous pouvons en avoir la certitude, parce que l'on voit Jésus être touché par le geste déraisonnable de cette femme qui a versé du parfum sur sa tête : « *C'est une bonne œuvre qu'elle vient d'accomplir à mon égard* » (14,6). C'est aussi de notre engagement en vie consacrée que le Christ ressuscité pourrait dire : « *C'est une bonne œuvre que les consacrés accomplissent à mon égard !* »

Comme cette femme, nous offrons au Seigneur Jésus quelque chose de très précieux, quelque chose de coûteux : notre personne, nos forces, les dynamismes les plus fondamentaux de notre être, incluant notre affectivité et notre sexualité.

Un amour communicatif

Dans sa version du même événement, qui comporte quelques variantes, Jean relève un fait qu'il est seul à mentionner et qui me paraît significatif : « *La maison fut remplie de ce parfum* » (Jn 12,3). Même si cette dame pose un geste individuel, même si elle est seule à avoir payé le prix du parfum, il n'en reste pas moins que son acte ne peut pas passer inaperçu. L'odeur de ce parfum, versé en quantité, ne peut pas échapper aux autres personnes de la maison. Ils ressentent les effets de ce don offert à Jésus. Ils sont atteints jusque dans leur corps et dans leur être, par la folie d'amour de cette femme.

Encore aujourd'hui, se donner dans la vie consacrée produit de l'effet sur les autres. Pour reprendre une expression populaire « *ça fait des vagues* ». Un tel engagement ne passe pas inaperçu dans l'Église et dans la société qui nous entoure ! L'amour passionné pour Jésus est senti et ressenti à la ronde. Ça se sent et ça se voit !

Notre Église et notre société ont d'ailleurs bien besoin d'être parfumées par cette bonne odeur. Il existe tellement d'émanations polluantes à la ronde ! Rappelons-nous que l'Esprit Saint est présenté

dans le Nouveau Testament avec le mot *pneuma* qui signifie «souffle». Alors ayons confiance que ce Souffle saura transporter l'arôme de notre engagement là où c'est nécessaire, dans les milieux qui ont besoin d'être imprégnés de ce parfum. Nous le savons, le vent peut parfois transporter une odeur sur une grande distance. Pensons, par exemple, à l'air marin si agréable, qui embaume parfois les villages et les villes bien au-delà de la côte.

La force évangélicatrice de la vie consacrée

Mais revenons à Marc. Jésus conclut en disant : «*Partout où sera raconté l'Évangile dans le monde entier, on racontera aussi, en souvenir d'elle, ce qu'elle a fait*» (14,9). Si ce geste «fou» de la femme doit être raconté dans le travail d'évangélisation, c'est parce qu'il porte en lui-même une force qui sert la cause de l'Évangile. C'est dire que l'engagement en vie consacrée, cette folie d'amour pour Jésus, est aussi un témoignage très fort en faveur de l'Évangile. Notre vie consacrée, notre don, porte en lui-même une grande force évangélicatrice dont l'Église ne peut se passer. Par notre «oui», nous collaborons d'une manière très forte à la mission fondamentale de l'Église. Pour que l'Évangile se propage, pour qu'il continue à faire son œuvre dans le monde, le témoignage démesuré de la vie consacrée est absolument nécessaire, ce qu'avait d'ailleurs bien affirmé le pape Jean-Paul II dans l'exhortation post-synodale *Vita consecrata*.

Quelle inspiration pour la vie consacrée aujourd'hui !

En cette année de la vie consacrée, laissons-nous inspirer par le geste fou de cette femme et continuons à nous offrir passionnément au Christ, l'amour de notre vie, Celui pour qui nous sommes prêts à dépenser ce que nous avons de plus précieux.

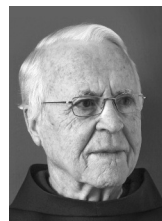
* Michel Proulx est Chanoine Régulier de Prémontré et Prieur de sa communauté depuis 2008. Il est membre de la Commission théologique de la Commission Théologique de la Conférence Religieuse Canadienne (CRC). De 2012 à 2014, il était président de la CRC. Docteur en théologie, il est actuellement professeur en études bibliques et membre de la direction de l'Institut de Pastorale des Dominicains (Montréal). Il offre de la formation biblique et prêche des retraites, tant en paroisse que dans les communautés religieuses.

¹ 21 novembre 2014.

² *Lettre apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'Année de la vie consacrée*, 1,2.

Le charisme d'un Institut

Laurent Boisvert, o.f.m.



◆

Depuis que le terme « charisme » est entré dans la théologie de la vie consacrée avec l'exhortation apostolique *Evangelica testificatio* (1971), la plupart des Chapitres généraux ont tenté de définir le charisme de leur Institut et, depuis, les membres continuent d'y réfléchir. C'est à cette réflexion que les pages suivantes désirent collaborer en identifiant et clarifiant, si possible, ce que le pape François appelle les « aspects essentiels du charisme » d'un Institut¹. Il s'agit de mieux comprendre ce charisme pour mieux l'incarner et, ainsi, manifester le mystère du Christ sous un aspect particulier.

Dans *Vita consecrata* (1996), Jean-Paul II avait affirmé que « les multiples charismes des divers Instituts sont donnés par l'Esprit Saint en vue du Corps mystique tout entier, à l'édification duquel ils doivent servir » (47a). Le charisme d'un Institut, don de l'Esprit au Peuple de Dieu, est destiné à l'édification du Corps mystique. L'Institut en est le dépositaire, non le propriétaire.

Dans cet article, je présente le charisme d'un Institut comme étant l'union d'un charisme fondamental et d'un charisme de fondation (ou fondateur). Il en ressort trois aspects essentiels du charisme d'un Institut.

Charisme fondamental

Deux documents officiels précisent l'origine du charisme fondamental. Dans l'Instruction de la CIVCSVA (Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique), *Repartir du Christ* (2002), on peut lire : « Pour les fondateurs et les fondatrices c'est l'Esprit Saint qui a donné à la Parole de Dieu un éclairage nouveau. Tout charisme vient de là, toute Règle veut en être l'expression » (24b). Quelques lignes plus loin, il s'agit de « l'interprétation particulière de l'Évangile donnée par les fondateurs et fondatrices, dociles au souffle de l'Esprit » (24f). La même idée, relative à la naissance du charisme

d'un Institut, est reprise par Jean-Paul II dans l'exhortation apostolique *Verbum Domini* (2010) : C'est « *le même Esprit qui éclaire d'une lumière nouvelle la Parole de Dieu aux fondateurs et fondatrices. D'elle tout charisme est né* » (83a).

Le charisme d'un Institut tire son origine d'une lecture spéciale de l'Évangile, inspirée par Dieu à la personne fondatrice. Cette lecture correspond normalement à son expérience humaine et spirituelle, et répond à un défi d'aujourd'hui. Le seul désir de relever un défi social ou ecclésial, si important soit-il, ne peut faire naître ce charisme. Un Institut n'a pas comme but premier de répondre à des besoins sociaux, mais à celui des personnes qui veulent suivre le Christ dans la vie consacrée. Ce qui n'exclut pas la possibilité de répondre à des besoins.

D'après l'actuel préfet de la CIVCSVA, le cardinal J.B. de Aziz : « *Chaque charisme contient tout l'Évangile, même s'il est lu dans une perspective propre, qui dérive du don charismatique* »². Puisqu'à aucun charisme rien ne manque de la totalité de l'Évangile, les membres d'un Institut sont appelés à vivre l'intégralité de cet Évangile, lu dans une perspective propre par la personne fondatrice, sous l'inspiration de l'Esprit.

Cette lecture particulière, la théologie la désigne par charisme fondamental, charisme initial, charisme d'origine. Selon M. Dortel-Claudot, il y aurait actuellement dans l'Église quelque 300 charismes fondamentaux³, c'est-à-dire environ 300 manières dont l'Évangile est lu, et dont la lecture est incarnée dans des Instituts.

Complémentarité

Par sa lecture particulière de l'Évangile qui le distingue, chaque Institut « incarne » pour ainsi dire « *une expression de Jésus, une attitude, un fait de sa vie, une souffrance, une parole. De même que le Christ historique ne se comprend si on considère uniquement une de ses attitudes, une de ses paroles, mais bien si on considère l'ensemble de sa vie et de son enseignement, ainsi pour recomposer le "Christ mystique" qui s'incarne au long des siècles, il est nécessaire de rassembler dans l'unité tous les fragments qui le composent : les charismes qui sont l'incarnation de ses paroles* »⁴.

Chaque lecture de l'Évangile étant faite dans une perspective propre, et chaque fondation actualisant une lecture, il est indispensable que les charismes fondamentaux des Instituts soient présentés et vécus

de façon complémentaire pour incarner l'ensemble du mystère du Christ. Il manquerait quelque chose à cette incarnation si l'un ou l'autre des charismes fondamentaux se perdait, mais non si telle ou telle fondation disparaissait. Aucune fondation n'ayant une promesse de pérennité (VC 63c), nombreuses sont celles que les siècles ont emportées, mais le charisme fondamental de certaines d'entre elles demeurera vivant dans de nouvelles fondations, voire dans de nouvelles expressions qui ne sont pas des fondations.

Charisme de fondation

Le charisme fondamental diffère de celui que Dieu octroie à une personne pour fonder un Institut. Jean-Paul II définit ainsi ce deuxième charisme, nommé charisme de fondation ou charisme fondateur: *L'Esprit «a suscité de nombreuses formes de vie consacrée [...] en prodiguant de nombreux charismes à des hommes et à des femmes de notre temps, pour qu'ils fassent naître des institutions répondant aux défis d'aujourd'hui»* (VC 62a).

On qualifie de fondatrice la personne qui donne naissance à un Institut officiellement approuvé par l'autorité de l'Église, non celle qui en aurait eu l'idée ou celle qui y aurait collaboré, encore moins celle qui aurait désiré fonder, mais sans y parvenir. Par comparaison, on appelle «mère» la personne qui donne naissance à un enfant, non celles qui ont préparé ou facilité cette naissance.

Dans la Règle et/ou les Constitutions, qui expriment une lecture spéciale de l'ensemble de l'Évangile inspirée par l'Esprit à la personne fondatrice, «*un itinéraire est tracé pour la sequela Christi correspondant à un charisme propre authentifié par l'Église*» (VC 37b). Un itinéraire que les membres de l'Institut se sont engagés à suivre et auquel ils sont appelés à être fidèles; une manière de suivre le Christ en vivant l'Évangile sans sélection exclusive.

La relation entre une lecture particulière de l'Évangile (charisme fondamental) et la fondation d'un Institut (charisme de fondation) comporte plusieurs distinctions dont voici les principales:

- une personne peut faire une lecture spéciale de l'Évangile, sous l'inspiration de l'Esprit, et fonder un ou plusieurs Instituts;
- une personne peut faire une telle lecture sans fonder. C'est le cas de Charles de Foucault qui lit l'Évangile sous l'angle de la

vie cachée de Jésus et exprime cette lecture dans sa vie personnelle au désert et dans celle de ses disciples, mais non dans une fondation;

- une personne peut fonder sans faire une telle lecture. C'est le cas de René Voillaume qui fait sienne la lecture évangélique de Charles de Foucault, et fonde les Petits frères de Jésus et les Petites sœurs de l'Évangile;
- plusieurs personnes peuvent ensemble faire une telle lecture et fonder. Les Servites de Marie ont sept fondateurs; les Petites franciscaines de Marie ont onze fondatrices;
- une même lecture peut faire naître diverses fondations. L'Évangile lu dans la perspective de la miséricorde: Sœurs de miséricorde, Sœurs Augustines de la miséricorde, etc.; dans la perspective de l'éducation: Frères de l'Instruction chrétienne, Frères de l'éducation chrétienne, etc. Les Constitutions de ces Instituts comprennent d'autres éléments, dont la consécration, la communauté, l'apostolat, qui les distinguent;
- une même lecture peut faire naître diverses expressions: par exemple, la vie de la personne fondatrice avant sa fondation; celle des membres de l'Institut; celle des associés ou affiliés, celle des laïques consacrés reliés à un Institut, etc.;
- une même lecture peut être faite par plusieurs personnes successivement, avec fondation.

Transmissibilité

Le charisme fondamental et le charisme de fondation sont-ils transmissibles? En fait, le charisme fondamental est transmis aux membres de l'Institut puisqu'ils s'engagent à vivre l'Évangile, tel que lu par la personne fondatrice sous l'inspiration de l'Esprit, et exprimé dans la Règle et/ou les Constitutions approuvées par l'autorité de l'Église.

Il est également transmis aux personnes qui vivent l'Évangile selon cette lecture spéciale, sans pour autant s'engager dans un Institut de vie consacrée. Par exemple, les membres de l'OFS (Ordre franciscain séculier), jadis nommés « tertiaires », les associés, les laïques consacrés reliés à un Institut, etc.

Quant au charisme de fondation, il n'est transmissible ni aux membres de l'Institut, ni aux autres personnes qui partagent son charisme

fondamental. Le seul fait de partager ce dernier charisme, quelle qu'en soit la modalité, ne rend pas apte à fonder un Institut.

* * *

Le charisme d'un Institut comprend un *charisme fondamental*, i.e. une lecture de tout l'Évangile dans une perspective propre, faite généralement par la personne fondatrice, sous l'inspiration de l'Esprit; et un *charisme de fondation* incluant une Règle et/ou des Constitutions qui expriment cette lecture évangélique, qui sont approuvées par l'autorité de l'Église et vécues par un groupe.

D'où ressortent trois éléments essentiels du charisme d'un Institut:

- Une *lecture* de l'Évangile dans une perspective particulière, faite par la personne fondatrice sous l'inspiration de l'Esprit.
- Une *expression* de cette lecture dans une forme de vie, précisée dans une Règle et/ou des Constitutions, et approuvée par l'autorité de l'Église.
- Une *incarnation* de cette forme de vie par un groupe de personnes, manifestant de façon particulière un aspect du mystère du Christ.

L'impact social et ecclésial d'un Institut dépend d'abord de la qualité évangélique de la vie de ses membres, mais aussi de son imprégnation par les valeurs de la culture actuelle. Les diverses manières dont un Institut actualise son charisme, « *selon les lieux, les temps et les personnes* », le dynamisent et accentuent le témoignage des membres. ❖

* Franciscaïn canadien, Laurent Boisvert a enseigné en théologie de la vie religieuse et de la vie consacrée durant 50 ans, publié sur ces sujets 15 volumes et plus de 80 articles. Il a dirigé *La vie des communautés religieuses* durant 28 ans, animé nombre de chapitres et de retraites. Son intérêt se porte depuis quelque temps sur le laïcât consacré.

¹ Lettre apostolique du pape François à tous les consacrés, 2014, n° 1.

² « Si! Scegliamo il Vangelo! Nuove generazioni di vita consacrata », dans *Sequela Christi*, 2014/ 01, p. 14.

³ *La vie religieuse apostolique depuis Vatican II: un témoignage*, Médiasèvres, 2005, p. 71.

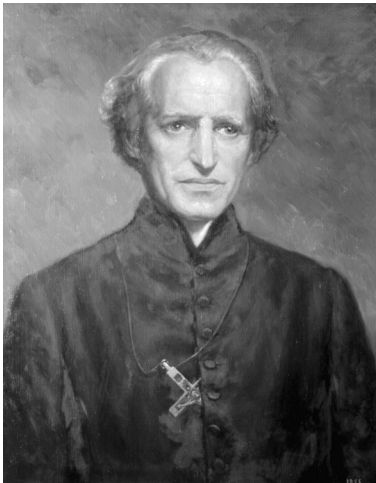
⁴ Aviz, « Si! Scegliamo il Vangelo! Nuove generazioni di vita consacrata », p. 14.



Histoire de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix



La Congrégation de Sainte-Croix, fondée en France en 1837 par le père Basile Moreau, a été marquée dès sa naissance par les événements historiques de son temps : les transformations politiques de la Révolution française, la restauration de la monarchie, les luttes politiques et sociales qui aboutiront à la révolution de juillet 1848 et à la proclamation de la 2^e République. C'est dans ce contexte mouvementé que Basile Moreau posera les bases de sa congrégation, constituée de trois branches : les Pères, les Frères et les Sœurs, non pas les yeux tournés vers le passé, mais vers un « advenir ». Dès les premières années d'existence de Sainte-Croix, le père Moreau engage les siens dans une mission prophétique.



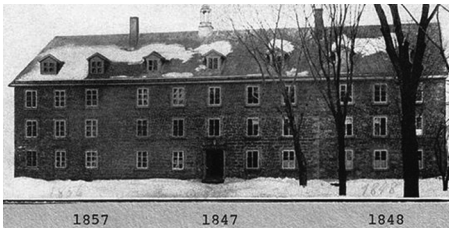
Basile Moreau

Il enverra les Pères, dans les paroisses pauvres pour que les gens reçoivent une formation religieuse de qualité, et dans les collèges pour une éducation supérieure et pour y relever le niveau culturel, afin que les jeunes qui y seront formés puissent entrer en dialogue avec les citoyennes et les citoyens de la société nouvelle. Il donnera aux Frères la mission d'éduquer les enfants de la classe ouvrière, classe qui sera appelée à jouer un rôle prépondérant dans ce monde nouveau qui se construisait. Il enverra

les Sœurs dans les écoles, pour l'éducation des filles des classes pauvres, à une époque où seules les filles des familles riches recevaient une éducation.

Expansion

La Congrégation Sainte-Croix ne sera pas confinée à la France. En 1847, à la demande de Mgr Ignace Bourget, une équipe de Sœurs, Pères et Frères arrive au Canada, dans le diocèse de Montréal, pour prendre en charge la paroisse de Saint-Laurent et l'éducation des jeunes du milieu. Très tôt, Sainte-Croix se répandra au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien. L'expansion de la Famille Sainte-



Croix débordera les frontières du Canada. Elle s'insérera aux États-Unis, puis en Asie, aux Indes et au Bengale. Plus tard, elle sera en Haïti puis dans différents pays d'Amérique latine et d'Afrique.

En 1962, il y avait au total 2 303 sœurs de Sainte-Croix qui enseignaient dans 169 maisons à 59 174 élèves¹. Personne ne prévoyait alors les remous que provoqueraient les changements qui s'annonçaient. Il faut remonter aux années antérieures au Concile Vatican II, environ une trentaine d'années, pour retracer la genèse du mouvement qui a amené les Institutions religieuses à entrer dans les changements socio-culturels des sociétés dans lesquelles elles étaient impliquées.

Transformation

Dès 1948, dans la nouvelle revue *La Vie des communautés religieuses*, on reproduisait un article du père Creusen, s.j., qui soulignait la nécessité de changer ou de modifier certaines des façons de vivre des communautés :

Le problème de l'adaptation est de tous les temps, mais il se pose avec plus d'acuité aux périodes de rapides et profondes transformations sociales... et cela pour pouvoir mieux vivre et agir².

Les années ont passé, les temps ont changé et nous avons tous et toutes vécu de nombreuses et importantes étapes de changement. C'est bon de nous rappeler que ce que nous vivons présentement fait partie de ce processus de transformation. Comme Sœurs de Sainte-Croix, nous prenons le temps de jeter un regard rétrospectif sur la

route déjà parcourue et d'envisager celle qui nous attend. Nous sommes maintenant moins de 500 membres, la plupart au Québec et dans l'Est des États-Unis (les états de la Nouvelle-Angleterre), dont l'âge moyen est 81 ans. Il reste que la vie circule, le feu et l'esprit de service demeurent une priorité et une valeur.

Nous continuons de considérer l'éducation et les champs d'action qui y sont rattachés comme notre ministère privilégié. C'est un fait qu'actuellement nous utilisons d'autres mots pour en parler et devenons toujours plus créatives pour répondre aux besoins identifiés là où nous sommes. En tant que disciples et témoins de Jésus, nous nous engageons à faire « *œuvre de résurrection* » à partir des options qui sont les nôtres : simplicité de vie, esprit de famille, travail en réseaux, proximité avec les gens qui nous entourent, en nous engageant là où la vie est menacée, là où elle a besoin de se libérer. Nous exprimons notre identité propre par une adhésion particulière au Mystère pascal, en étant des signes d'espérance pour notre monde.

En Amérique du Nord, depuis quelques années, nous explorons avec quelques femmes de « nouvelles formes de consécration » qui leur apportent un appui dans leur engagement apostolique et un moyen de solidifier l'appel de leur baptême. De nouvelles formes de consécration et d'intégration émergent durant cette longue étape de transition. Des « associés », femmes et hommes, s'identifiant au charisme de la famille Sainte-Croix, à sa mission, à sa spiritualité et à son incarnation dans le vécu quotidien, se joignent à nous pour signifier toutes et tous ensemble l'appartenance à la Famille Sainte-Croix.

Nous faisons présentement des recherches pour voir comment intégrer certains groupes qui se reconnaissent dans le charisme et la spiritualité Sainte-Croix et qui en vivent bellement la mission, bien engagés sur le terrain.

En Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, nous continuons d'accueillir des jeunes qui veulent se consacrer comme religieuses. Les communautés locales sont plus petites, les groupes moins nombreux et les engagements multiples. Les défis ne manquent pas. Il reste que le feu qui anime ces jeunes nous remplit d'espérance face à l'avenir. Ces jeunes ont des rêves et portent une vision pour Sainte-Croix. À nous de créer des espaces qui leur permettront de l'exprimer et des moyens pour la réaliser.

Avec elles, nous nous posons des questions sur le monde dont nous sommes un reflet : Qu'est ce qui caractérise notre temps ? Comment cela se reflète-t-il en nous ? Comment décrire les richesses que ce temps nous apporte et nommer ses valeurs à promouvoir ? Quels types de prophètes, de visionnaires, de sages, de leaders inspirés avons-nous besoin aujourd'hui en Sainte-Croix pour nous aider à cheminer dans ce 21^e siècle et pour continuer d'assurer la pertinence de notre Congrégation dans le présent et à l'avenir ?

Nous revenons, dans un certain sens, à la réalité qui a été celle de notre fondation. Il nous revient d'alimenter cet appel reçu gratuitement, de faire confiance à l'intuition première de Basile Moreau et de la faire fructifier à notre façon et selon notre couleur propre, dans ces temps qui sont les nôtres, afin que nous puissions à notre tour «*préparer au monde des temps meilleurs que les nôtres*» (Basile Moreau, *Pédagogie*, p. 144)

Le pape François nous invite à nous réveiller et à reprendre la route avec foi et audace. L'historienne de notre Congrégation, Sœur Graziella Lalande, à 102 ans, continue de nous inspirer par ses écrits et aime nous rappeler que «*D'exode en exode, Sainte-Croix est encore en genèse*» (*Comme un grand arbre*, p. 70). ❖

Sœurs de Sainte-Croix :

Raymonde Maisonneuve, Annette Legault, Maryse Brisson

¹ *Mère d'éducatrices*, Montréal 1962, p. 13.

² *Une étape de Transition 1948-1973*, p. 9.

Capsule vidéo

En complément de cette chronique, la Revue présente une entrevue avec Sœur Graziella Lalande. À 102 ans, elle est la doyenne des Sœurs de Sainte-Croix. Elle a vécu les grandes transformations qu'ont connues l'Église, la vie religieuse et la société.

Voici l'adresse : <http://youtu.be/LSIKi3P8Z5o>

On peut également se rendre sur le site de la Revue où un lien vous redirigera vers la vidéo.

L'entrevue a été réalisée par Madame Danielle Laliberté le 7 novembre 2014.

Une série sur l'accompagnement

Les personnes consacrées se rendent souvent disponibles pour accompagner une autre personne dans le respect de son cheminement particulier. Dans le grand public, certains lieux comme les monastères sont associés spontanément à cette activité, mais l'accompagnement est omniprésent dans toutes les communautés religieuses, qu'il soit formel ou informel, dans le cadre de leurs œuvres et auprès des personnes à qui elles viennent en aide. On pourrait presque dire que c'est une dimension inhérente à la vie religieuse. L'aide désintéressée contribue à établir une relation de confiance qui s'inscrit dans la durée. Il n'est pas rare aussi de voir des membres d'Instituts séculiers accompagner ceux et celles qui aspirent à marcher sur les traces de Celui qui les attire à sa suite. En fait, toute personne qui engage sa vie dans le don de soi est souvent perçue comme un repère stable lorsque viennent les remises en question.

En marge de cette réalité se sont développées des méthodes bien définies, qui s'abreuvent à différentes sources selon l'approche qui est la leur. Des personnes consacrées ont bénéficié de ce type d'accompagnement, et nombre d'entre elles ont acquis une formation dans l'une ou l'autre de ces écoles afin d'aider leur prochain sur la voie de la croissance humaine. Nous aurons l'occasion de présenter plusieurs de ces méthodes durant l'année de la vie consacrée, à raison de deux par numéro.



Notre série sur l'accompagnement s'amorce avec une présentation du parcours offert au Centre de spiritualité Manrèse, qui privilégie une approche ignatienne. C'est suivi par un texte qui décrit l'accompagnement initié par Simone Pacot, une démarche connue sous le nom d'«Évangélisation des profondeurs».

Accompagner à la manière du Christ

Lucille Madore
Centre de spiritualité Manrèse



Direction spirituelle et accompagnement spirituel

Jusque vers les années 60, il n'était pas souvent question d'accompagnement spirituel, mais plutôt de direction spirituelle ou de direction de conscience, alors qu'aujourd'hui ces dernières expressions semblent difficilement recevables. La direction spirituelle a longtemps été considérée comme l'enseignement d'une voie de sainteté et tenait une place de choix parmi les moyens de perfection; elle impliquait l'idée de régir, orienter, conduire. Le directeur situait davantage la recherche de la volonté de Dieu dans la conformité à la loi et à la morale et risquait ainsi d'exercer certaines pressions, en vue d'amener le dirigé à se soumettre aux normes et règles de l'Église. La conception de l'accompagnement spirituel est toute autre. C'est un processus de croissance qui repose tout entier sur l'expérience personnelle, et non sur l'adhésion à une doctrine ou à un système de pensée faisant autorité.

Tel est l'arrière-plan général qui fait apparaître l'importance et l'originalité du *moment ignatien* et qui lui donne toute son ampleur et sa particularité. Ignace de Loyola, ce maître spirituel, a suscité des disciples qui prolongent son charisme. Dans le cadre ignatien, la relation s'établit entre une personne accompagnatrice et une personne accompagnée, où la première adopte une attitude d'écoute et de liberté, afin de conduire la seconde à une expérience qui sera la sienne, par pur don de Dieu.

Accompagnement spirituel et psychologie

Accompagner une personne, c'est d'abord l'accueillir et l'écouter. Cette première fonction n'appartient pas au seul champ de l'accompagnement spirituel et elle comporte plusieurs points communs avec une rencontre de type psychologique, mais elle ne peut s'y réduire.

En effet, l'accompagnateur, l'accompagnatrice accueille la vie de la personne comme une réponse au projet de Dieu sur elle, ce que n'a pas à faire le psychologue en tant que tel.

Cibler le caractère ignatien de l'accompagnement met en veilleuse les manières de penser et de faire des autres spiritualités, toutes aussi essentielles dans la tradition et la vie de l'Église. Toutes les écoles ont un point en commun : la recherche de la volonté de Dieu dans les conditions ordinaires de la vie.

L'expérience spirituelle n'arrache rien à la réalité humaine, à la banalité du quotidien, mais au contraire, elle permet de *trouver Dieu en toutes choses*. C'est pourquoi l'accompagnement ignatien tient compte des besoins matériels, corporels, psychiques et spirituels de la personne, dans son être de liberté, ouvert à la transcendance et à la conscience de l'amour premier de Dieu qui est toujours en faveur de la vie.

L'expérience personnelle d'Ignace de Loyola

En 1521, à Loyola, la conversion d'Ignace est liée à la lecture des deux ouvrages de piété que sont la *Vita Christi*, de Ludolphe le Chartreux et le *Flos sanctorum (Légende dorée)* de Voragine. À la suite de ces lectures, il fait une première réflexion sur les choses de Dieu. Puis il part pour Manrèse et son séjour sera le moment capital de la conception des *Exercices spirituels*. C'est là que Dieu lui-même intervint pour le traiter « *de la même manière qu'un maître d'école se comporte avec un enfant : il l'enseignait* »¹. Ignace a vécu pour lui-même d'abord ce qu'il indique dans les *Exercices* : « *Demander une connaissance intérieure du Seigneur, pour mieux l'aimer et le suivre* »². Il ressentait pour le Christ une attirance totale et trouvait en lui la raison d'être et le modèle de son œuvre.

Ignace ne parle jamais de diriger les personnes, mais son but est *d'aider les âmes à ordonner leur vie*. Il fait appel à une pédagogie de discernement et de liberté, à la loi intérieure d'amour que l'Esprit imprègne dans le cœur de chaque personne. Pour lui, il suffit que la personne soit sérieusement disposée à chercher et à trouver la volonté de Dieu pour « *entreprendre les Exercices avec un cœur large et une grande générosité envers son Créateur et Seigneur* »³. Il ne cessera de proposer les *Exercices* à des personnes de toutes situations, d'abord

en tant que laïque, sans avoir étudié la théologie, sur la seule base de son expérience personnelle. Pour Ignace, la volonté de Dieu de s'offrir à l'expérience de quiconque le désire ne fait aucun doute.

Dans le *Discours d'Ignace de Loyola aux jésuites d'aujourd'hui*, le grand théologien Karl Rahner fait dire à Ignace, au sujet de son expérience de Dieu à Loyola et surtout à Manrèse :

*J'étais convaincu d'avoir rencontré Dieu de manière immédiate...
Et j'étais convaincu que je devais transmettre, autant que possible,
cette expérience aux autres.*

J'affirme avoir rencontré Dieu de façon immédiate...

*J'ai expérimenté Dieu lui-même... Cette expérience est grâce,
il est vrai. Mais de ce fait, elle n'est interdite à personne. C'est
justement de cela que je suis convaincu.*

*C'est pourquoi j'ai donné les Exercices chaque fois qu'il me
semblait indiqué d'offrir une telle aide spirituelle...⁴*

C'est le but de tout accompagnement spirituel ignatien : préparer le terrain pour que cette rencontre avec le Dieu vivant puisse avoir lieu. L'essentiel se passe entre *le Créateur et sa créature*. Parce que Dieu accompagne sa créature, parce qu'il est présent et actif à chaque instant de son existence, à chaque mouvement de son cœur, la personne accompagnée peut se mettre en quête de Lui et discerner le désir de Dieu, Sa volonté particulière dans sa vie.



Les annotations ignatiennes

Le livret des *Exercices spirituels* débute par une série d'annotations, i.e. des remarques préliminaires ou conseils pratiques, au nombre de vingt, qui visent une compréhension intérieure du processus de l'accompagnement dans une relation, toujours en vue de faire grandir la Relation à l'Autre. Ces annotations sont une aide précieuse pour le guide spirituel qui s'en inspire, et constituent la source même de la pratique d'accompagnement spirituel ignatien.

«*Chercher et trouver la volonté divine dans la disposition de sa vie*⁵.» Dans cette expression, apparemment si simple, il y a une doctrine spirituelle très profonde. C'est l'affirmation que toute personne peut, non seulement chercher, mais encore trouver la volonté divine en ce qui la concerne.

Et Ignace insiste : C'est la personne elle-même qui fait ses prises de conscience et qui reçoit les lumières concernant sa vie, «*soit par sa propre réflexion, soit parce que son intelligence est éclairée par la grâce*»⁶. L'accompagnement de la personne ne se fait donc pas à partir de la structure ou du contenu objectif, fût-ce celui des *Exercices*, mais à l'écoute de son désir qui va parler de sa soif de Dieu. Ce qui permet à une personne de croître, ce qui change quelque'un de l'intérieur, c'est sa capacité de se laisser toucher, affecter, car «*ce n'est pas d'en savoir beaucoup qui rassasie et satisfait l'âme, mais de sentir et de goûter les choses intérieurement*»⁷.

La règle d'or de l'accompagnement spirituel ignatien

La principale fonction de l'accompagnement spirituel ignatien est d'aider la personne à devenir plus libre dans la recherche de la volonté de Dieu. Ignace voit ainsi le rôle de la personne qui accompagne : «*ni conseiller, ni directeur, ni maître*», mais au service «*de la rencontre immédiate du Créateur avec sa créature*»⁸.

Quiconque accompagne spirituellement une autre personne, selon le modèle ignatien, participe au désir de Dieu qui appelle chaque personne à entrer en relation d'intimité et d'immédiateté avec Lui. Le guide spirituel mobilise tout son amour du prochain au service particulier de la personne qui s'adresse à lui dans l'espoir d'y voir plus clair dans sa vie. Il ne doit en aucune manière induire à une issue, ni se positionner lui-même, mais il doit laisser la personne à sa propre



décision, quelle qu'en soit l'issue. Il est appelé à laisser parler la vie dans son authenticité, avec ses forces et ses faiblesses.

Les diverses annotations préparent la règle d'or de l'accompagnement spirituel ignatien, l'annotation 15, qui prescrit de «*laisser le Créateur agir sans intermédiaire avec la créature et la créature avec son Créateur et Seigneur*»⁹. Il y a donc la nécessité d'un acte de foi en l'action de Dieu au cœur de toute personne et une confiance en la capacité de l'autre de trouver Dieu dans le concret de sa vie.

Ainsi, l'attitude fondamentale qui est requise de l'accompagnateur est celle de l'*indifférence*, au sens même de l'annotation, i.e. *ne pas engager à un parti plutôt qu'à un autre, mais se trouver indifférent, sans aucun attachement désordonné*. Voilà ce qui situe bien la place de la personne accompagnatrice. Elle ne peut prendre la place, ni de l'Autre, Dieu, qui est à l'origine du don, ni de l'autre, la personne, qui reçoit la grâce par un chemin qui lui est propre. C'est un équilibre souvent bien difficile à maintenir, comme *l'aiguille d'une balance*, au dire même d'Ignace. L'unique véritable accompagnateur des âmes est l'Esprit Saint; la personne accompagnatrice n'intervient que pour faire cheminer la personne accompagnée pour l'aider à reconnaître l'action de Dieu en elle.

Aussi, la personne accompagnatrice ne doit jamais encombrer l'espace de la relation entre la personne accompagnée et Dieu. Elle doit demeurer vigilante afin de ne pas interférer par ses propres idées ou désirs, sa propre doctrine, ses sentiments personnels. Par sa manière d'être et de faire, elle offre un accompagnement qui éclaire et soutient la personne accompagnée dans sa descente intérieure jusqu'au lieu du souffle divin en elle. Celle-ci peut alors découvrir sa manière unique d'accueillir l'Esprit et de réagir à ses touches du lieu le plus secret en elle, le *sanctuaire* où elle est seule avec Dieu, de sorte qu'elle assume intérieurement et librement l'appel qui lui est adressé.

Une des caractéristiques principales de l'accompagnement spirituel ignatien, à notre époque, est d'être un service offert à quiconque cherche à vivre un cheminement spirituel, allant de la quête du sens à sa vie jusqu'à la radicalité évangélique du mystère pascal et à l'engagement ecclésial. Il importe donc de ne pas confondre quelqu'un qui débute dans la vie spirituelle et la personne ayant une plus grande maturité spirituelle. Discerner l'étape réelle du cheminement spirituel de la personne est nécessaire afin d'adapter l'accompagnement à ses besoins réels et à sa capacité humaine et spirituelle, ce qui demande une attitude d'infini respect: respect de l'autre, respect de sa liberté, respect de Dieu.

Accompagner à la manière du Christ

L'évolution d'un accompagnement suit une dynamique spirituelle qui trouve son fondement dans la pédagogie même de Jésus. Pour Lui, c'était la personne avant toute chose. C'est encore Lui, le Vivant, qui peut inspirer, transformer notre manière d'être et de faire en accompagnement.

Personne ne peut accompagner à la manière inimitable de Jésus. L'évangile du Christ est l'accompagnement authentique, irremplaçable. Mais l'évangile peut susciter des disciples, et le disciple qui laisse l'Évangile agir, juger, conduire sa vie, peut apprendre à accompagner à la suite de Jésus¹⁰.

Jésus appelle des personnes à l'aimer et à grandir en liberté dans leur être accompagnateur, pour qu'à leur tour, elles puissent incarner sa présence auprès des personnes accompagnées, devenant ainsi un instrument entre les mains de Dieu. La notion d'instrument, si chère à Ignace, fait appel à toute la part énorme d'initiative, de liberté et de responsabilité qui incombe dans le service d'accompagnement pour le monde d'aujourd'hui.

La personne accompagnatrice a la certitude intérieure d'être en relation avec le Tout-Autre; elle sait que Dieu est présent avec elle et qu'elle doit se mettre humblement à l'écoute de l'action de l'Esprit au cœur de sa mission. C'est auprès du Crucifié-Ressuscité qu'elle trouve l'inspiration pour accompagner à Sa manière. Aussi doit-elle longuement contempler le Christ, pour s'identifier toujours plus à Sa manière d'être et de faire, afin d'assurer un meilleur service d'accompagnement.

En conclusion

Le Christ est Celui qui forme la personne accompagnatrice de l'intérieur. Se laisser ainsi configurer au Maître-Accompagnateur suppose un laborieux cheminement intérieur et une longue fréquentation de Jésus dans ses relations avec une ou des personnes, à travers de nombreux récits évangéliques. Le livre du Maître est d'abord l'Évangile, pour regarder Jésus et se laisser modeler par Lui. C'est une grâce que tout guide spirituel doit sans cesse demander : laisser de plus en plus croître le Christ en lui-même, condition essentielle pour Le laisser croître en la personne accompagnée.

Encore aujourd'hui, c'est cette dévotion profonde et personnelle à Jésus, lui qui est le Maître-Accompagnateur, qui caractérise principalement *la manière ignatienne de procéder* dans une liberté intérieure sans cesse à développer pour un plus grand service de toute personne. Puisse la voie tracée par saint Ignace creuser en chaque personne accompagnatrice ce désir de servir toujours plus à la manière du Christ-Accompagnateur. ❖

-
- ¹ Ignace de Loyola, *Récit*, n° 27, Collection Christus n° 65, Desclée de Brouwer; Bellarmin, Paris, 1988, p. 84.
 - ² Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 104, *Traduction du texte autographe par Édouard Gueydan, s.j.*, Collection Christus n° 61, Desclée de Brouwer/Bellarmin, Paris, 1986.
 - ³ Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 5.
 - ⁴ Karl Rahner, *Discours d'Ignace de Loyola aux jésuites d'aujourd'hui*, Le Centurion, Paris, 1983, p. 11-15.
 - ⁵ Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 1.
 - ⁶ Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 2.
 - ⁷ Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 2.
 - ⁸ Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 15.
 - ⁹ Ignace de Loyola, *Exercices Spirituels*, n° 15.
 - ¹⁰ Jacques Guillet, « Jésus accompagnateur, Jésus accompagné », *Christus*, n° 136 (octobre 1987), p. 396.

✱ Laïque, Lucille Madore a enseigné pendant près de 30 ans. Elle est titulaire d'une maîtrise en théologie à l'Université Laval et détient un certificat d'accréditation de guide spirituel au Centre de spiritualité Manrèse. Thérapeute en psychospiritualité à l'Institut de psychospiritualité de Québec, elle est accompagnatrice, superviseure et responsable de la formation en accompagnement spirituel depuis 2000 au Centre Manrèse.

L'accompagnement selon l'approche de l'Évangélisation des profondeurs

Madeleine Gosselin, r.b.p.



L'Évangélisation des profondeurs est une démarche initiée par Simone Pacot, ancienne avocate française à la Cour de Paris. Au travers de sa propre histoire, les difficultés spirituelles rencontrées l'ont amenée à vivre une psychothérapie. Elle a découvert peu à peu que nous avons à faire la vérité en nous si nous voulons répondre librement au désir de Dieu. Cette démarche l'a amenée à mettre sur pied une session qui se donne actuellement en France, en Suisse et en Belgique. C'est en 2004 que cette session fut offerte pour la première fois au Québec; à Montréal d'abord, puis à Victoriaville, Saint-Jérôme, Joliette, Québec, Saint-Hyacinthe et Gatineau.

En quoi consiste l'accompagnement dans l'Évangélisation des profondeurs ?

L'accompagnement dans l'Évangélisation des profondeurs se situe généralement à l'intérieur d'activités proposées, telles que la session nommée aussi «Trajet», les groupes de lecture, les ressourcements et la session «Ouvrir à l'Esprit».

L'activité principale est la session d'introduction au Trajet¹. Elle se donne sur une année soit en neuf journées mensuelles, ou encore sur trois ou quatre fins de semaine. Cette session a comme objectif d'offrir une démarche spirituelle qui inclut la dimension psychologique et corporelle et dont la particularité est de démasquer les fausses croyances et les fausses routes qui empêchent l'identité filiale de chaque personne de se déployer dans son unicité.

De leur côté, les groupes de lecture partent d'une lecture partagée des livres de Simone Pacot: *L'Évangélisation de profondeurs*, *Reviens à la vie*, *Ose la vie nouvelle* et *Ouvrir la porte à l'Esprit*. Ils offrent aux participants l'occasion de s'initier à la pensée de l'Évangélisation des profondeurs ou de la prolonger dans leur vie quotidienne.

Les ressourcements, pour leur part, offrent des éléments de réflexion ou d'approfondissement de la session d'introduction au Trajet.

Quant à la session « Ouvrir à l'Esprit », elle s'inspire du livre de Simone Pacot *Ouvrir la porte à l'Esprit* et se vit sur deux journées.

Toutes ces activités participent de la même mission qui est de « *contribuer à la restauration de la personne dans son identité et son unité afin qu'elle assume mieux sa condition de fils et fille de Dieu et découvre le sens de sa vie.* »

La session d'Introduction au Trajet

Cette session est animée par une équipe d'accompagnateurs formés selon l'approche de l'Évangélisation des profondeurs et reconnus par Béthasda-le Pèlerin. C'est surtout à l'intérieur de cette session que se fait l'accompagnement. Il vient aider la personne à reconnaître des modes de relation qui entravent une relation vivante avec elle-même, les autres et Dieu, mais aussi à découvrir, grâce à la Parole de Dieu et les lois de vie, des chemins de liberté intérieure.

Compte tenu de ce qui précède, on peut dire que l'accompagnement à l'intérieur de cette session se greffe à son objectif qui est de permettre à chaque personne :

- de regarder sa vie avec un regard neuf en la revisitant à l'aide de la Parole de Dieu;
- d'identifier les blessures qu'elle a vécues pour mieux reconnaître les fausses croyances développées;
- de se donner de nouveaux repères (lois de vie) pour faire des choix de vie;
- de reconnaître les fausses routes empruntées par le passé pour survivre à des situations malsaines;
- de découvrir son identité unique et de la mettre, d'une façon juste, en relation avec les autres et avec Dieu.

Les lois de vie comme repères structurants

Dans l'Évangélisation des profondeurs, l'accompagnement demande une attention particulière, puisqu'il s'intéresse à la fois à la dimension psychologique de la personne et à son enracinement dans sa filiation divine. Les accompagnateurs se trouvent alors devant le défi de ne pas se poser comme experts en spiritualité ou en psychologie, mais plutôt

d'intervenir dans le cadre de la méthode proposée où les «lois de vie» occupent une place importante.

Les «lois de vie» dans l'Évangélisation des profondeurs

Les lois de vie sont issues de la Parole de Dieu. Dans l'histoire du peuple de Dieu, les commandements divins se sont révélés être une base élémentaire pour la construction de son identité. Simone Pacot et son équipe ont relu l'histoire du peuple de Dieu à la lumière des paroles qui ont été prononcées à la fois du côté de Dieu et du côté du peuple; ils y ont vu les conditions essentielles pour s'accomplir comme peuple et comme personne. Ce sont les lois de vie.

Les lois de vie sont les repères dans lesquels les accompagnateurs sont appelés à exercer leur ministère. Elles touchent aux aspects psychologiques et spirituels de la personne, mais elles ne servent pas à poser un diagnostic psychologique. Leur force repose sur la mise en œuvre du cœur profond qui ouvre des perspectives de liberté que la personne, souvent, ne connaît pas au niveau du corps et de la psyché,



parce qu'elle est occupée à satisfaire des besoins de toutes sortes reliés à des blessures survenues dans l'enfance le plus souvent.

Les lois de vie constituent un moyen qui contribue à jeter un regard nouveau sur sa vie en mettant en lumière les fausses croyances et les fausses routes empruntées, mais aussi et surtout, à poser des repères pour se restaurer dans sa dignité de fils et fille de Dieu.

Qu'est-ce qu'on entend par « fausses routes » et « fausses croyances » ?

Les fausses routes, c'est ce qui s'est installé dans l'histoire de la personne accompagnée comme manières de survivre à des blessures, ce qui lui permet de pouvoir fonctionner socialement et spirituellement dans un système relationnel, même inadéquat. Habituellement, à la lumière de la Parole de Dieu et des lois de vie, les fausses routes sont assez rapidement identifiées. Ce sont les fausses croyances qui se cachent derrière les fausses routes qui sont plus difficiles à identifier ou à déraciner. Elles sont faites d'une foule de dits et de non-dits, d'interdits, de jugements sur soi et sur les autres issus de l'éducation familiale, du contexte social. Comme elles sont souvent rattachées à un système de valeur et qu'elles influencent la vie spirituelle, elles demandent de la part de l'accompagnateur une attention particulière. Il faut souvent un long cheminement pour qu'un nouveau credo prenne place dans la vie de la personne accompagnée.



L'expérience nous montre que la session d'introduction au trajet vécue sur une année, n'est qu'une amorce d'un trajet plus large dans le temps et dans la profondeur; c'est pourquoi un accompagnement suivi est recommandé. Le but de cet accompagnement est de poursuivre le Trajet, d'aider la personne à continuer à se restructurer, à se restaurer dans la perspective des lois de vie et de la Parole de Dieu.

Cependant, il faut bien situer l'accompagnement offert après la session comme un service personnalisé, d'une part parce qu'il ne se situe plus dans le cadre précis d'une session et d'autre part, parce qu'il ouvre la possibilité de creuser davantage les racines des fausses routes et des fausses croyances. On peut ainsi se trouver dans des dynamiques complexes.

Comme cet accompagnement ne propose pas un traitement psychologique mais bien un cheminement favorisant la prise de conscience de sa réalité intérieure et l'émergence de l'identité filiale, les accompagnateurs doivent s'en tenir au cadre et à la méthode proposée par l'Évangélisation des profondeurs. De ce fait, à moins d'avoir la formation requise, des problématiques comme la dépression profonde, les traumatismes sévères et les autres pathologies graves ne doivent pas être l'objet de l'accompagnement.

Il importe donc, lorsqu'une personne veut continuer un accompagnement après la session du Trajet, de bien préciser sa demande. C'est là que l'on peut déterminer les possibilités et les limites de cet accompagnement.

Les limites sont celles que pose un traitement thérapeutique spécialisé. Les possibilités sont celles qui sont déjà offertes dans la session, mais qui peuvent se déployer en approfondissant les aspects essentiels après la session. On peut les résumer de la façon suivante :

- garder sa terre ouverte à l'Esprit;
- revisiter la blessure à la lumière de la Parole de Dieu;
- bien nommer les fausses croyances et les fausses routes empruntées suite à la blessure;
- dégager la dynamique qui résulte des fausses routes en termes relationnels et en comportements caractérisés;
- s'approprier les lois de vie;
- favoriser l'émergence du cœur profond.

Le caractère spécifique de l'accompagnement et la clientèle à laquelle il s'adresse

Le type d'accompagnement pratiqué dans l'Évangélisation des profondeurs peut être décrit comme étant l'articulation entre la vie psychique et la vie spirituelle. Dans cet accompagnement, il y a une écoute psychologique importante, mais c'est lorsqu'elle s'articule avec la vie spirituelle, i.e. dans la foi, que la vie psychologique, dans ce qu'elle a de blessée, peut être évangélisée par la Parole de Dieu.

On peut donc dire que cet accompagnement s'adresse aux personnes qui ont une bonne expérience de la vie spirituelle, mais qui s'aperçoivent qu'elles ont passé un peu vite sur leur humanité; les difficultés profondes qu'elles ont essayé de régler refont surface. On ne peut faire l'économie de son humanité. Le chemin pour ces personnes est de prendre en compte qu'elles ont un corps, une psyché, des émotions.

D'autres ont fait beaucoup de travail sur le plan psychologique, mais ne savent plus comment se laisser rejoindre par la Parole de Dieu; il y a d'un côté ce qu'elles ont découvert d'elles et de l'autre côté la Parole de Dieu, et cela ne se rejoint pas.

Le chemin de l'Évangélisation des profondeurs permet de faire l'unité entre ces deux dimensions en chacun de nous.

En conclusion, l'accompagnement dans l'Évangélisation des profondeurs repose sur les lois de vie issues de la Parole de Dieu et, avec l'aide de l'Esprit Saint, elles conduisent à redécouvrir son identité de fils et fille de Dieu et permettent ainsi de devenir fécond à la manière de Jésus. ❖

* Sœur Madeleine Gosselin est membre de la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur. Elle œuvre dans l'Évangélisation des profondeurs depuis son implantation au Québec, en 2004. Elle est actuellement responsable de la formation, accompagnatrice et coordonnatrice de la session qui se donne à Montréal selon la formule des neuf journées mensuelles.

¹ Nous distinguons la session d'introduction au Trajet qui se déroule sur une année et le Trajet qui se poursuit toute la vie.

«Lorsqu'on parle de résurrection, connaître ne veut plus dire savoir quelque chose, connaître veut dire naître à quelqu'un, devenir fils dans le Fils ressuscité, naître à l'Autre en soi...»

Christ, c'est toi qui révéles la paternité du Créateur, ce donneur de vie qui met en mouvement le cosmos et qui nous maintient dans l'existence !

Acte créateur continu ayant comme seul et unique moteur la gratuité de ton amour, Père !

Je t'aime et je t'adore ! Épargne-moi de tout comprendre !
Mon cœur est habité par la présence d'un si grand mystère d'amour !

René Pageau, *Redites sans fin ses merveilles*, Montréal, Médiaspaul, 2006, p. 132 et 158.

Centre Molé

Retraites 2015



Du 3 au 9 mai 2015 – *L'action de l'Esprit part du plus profond du coeur, se manifeste dans la communion et se développe dans la mission* – René Pageau, c.s.v.

Du 24 au 30 mai 2015 – *Aime et dis-le par ta vie* – Jean-Rock Hardy, r.s.v.

Du 14 au 20 juin 2015 – *Le Père de Miséricorde* – Roger Poudrier, o.f.m.

Du 16 au 22 août 2015 – *La liberté intérieure (Ps 17,20)* – Jacques Gourde, ptr

Du 18 au 24 octobre 2015 – *Qui avance vers Dieu va de commencement en commencement (S. Grégoire de Nysse)* – Michel Hébert, c.j.m.

Frais de séjour (retraites): 6 jours: 315 \$

Frais d'inscription aux retraites: 30 \$ déductibles du coût total (non remboursables en cas d'annulation)

Début: 19h30 le 1^{er} jour **Fin:** dîner le dernier jour

Lieu: Centre Molé

1526, 19^e Rue, Saint-Côme-Linière (Beauce), QC G0M 1J0

Tél.: 418 685-3181 • centremole@globetrotter.net

www.centremole.org



VILLA CHÂTEAUNEUF
les Foyers de Charité
RETRAITES SPIRITUELLES

Une halte pour le cœur et l'esprit

83, rue Principale Nord, SUTTON, QC J0E 2K0
Courriel : info@foyerdecharite.com
Tél.: 450 538-2203 • Téléc.: 450 538-3537



RETRAITES 2015

27 février au 1^{er} mars

RÉCOLLECTION

*La folie de l'Amour
miséricordieux*

P. André Daigneault

20 au 22 mars

RÉCOLLECTION

*Laissez-vous réconcilier
avec Dieu*

P. André Daigneault

1^{er} au 5 avril

MONTÉE PASCALE

*La souffrance n'a pas de
sens, mais la croix en a un.*
(Paul Claudel)

P. René Pageau, c.s.v.

11 au 17 mai

RETRAITE FONDAMENTALE

*L'Amour a fait
les premiers pas*

P. André Daigneault

25 au 31 mai

RETRAITE

*Marche humblement
avec ton Dieu*

P. Jean-Marie Tardif, M. Afr.

8 au 14 juin

RETRAITE FONDAMENTALE

*L'Amour a fait
les premiers pas*

P. André Daigneault

22 au 28 juin

RETRAITE

*Apprendre Marie en contem-
plant l'Église et apprendre
l'Église en contemplant Marie*
Sr Lorraine Caza, c.n.d.

6 au 11 juillet

RETRAITE

*Ouvre ton cœur à la joie
de l'Évangile!*

P. Christian Beaulieu, i.s.p.x.

20 au 26 juillet

RETRAITE FONDAMENTALE

L'Amour a fait les premiers pas

P. André Daigneault

10 au 16 août

RETRAITE

Vis ton baptême!

P. Jean-Claude Bergeron, m.s.a.

24 au 30 août

RETRAITE

*Ma folie à moi, c'est d'espérer!
(Spiritualité de Sainte Thérèse
de l'Enfant Jésus)*

P. Thierry Joseph Gaxatte, o.c.d.

14 au 20 septembre

RETRAITE FONDAMENTALE

*Un beau et grand Mystère
d'Amour*

P. Germain Grenon, Père du
Foyer de Charité de Québec

28 septembre au 4 octobre

RETRAITE

Visage de Dieu en Jésus-Christ

P. Stan Rougier,
auteur connu

12 au 18 octobre

RETRAITE

*Le don de l'oraison,
du temps pour Dieu*

M. Jacques Gauthier,
auteur connu

30 octobre au 1^{er} novembre

RÉCOLLECTION

*Laisse-toi regarder
par le Christ*

P. André Daigneault

9 au 15 novembre

RETRAITE

*Du désert à la Source
d'eaux vives*

P. Michel Vigneault, o.ss.t.

4 au 6 décembre

RÉCOLLECTION

*Mon âme Te désire,
la soif et la Source*

P. André Daigneault

28 déc. au 1^{er} janvier 2016

TRIDUUM DU NOUVEL AN

*La joie de l'Évangile,
avec le pape François*

P. René Pageau, c.s.v.

Pour toute autre information, contactez-nous ou consultez notre site :

www.foyerdecharite.com